



JUSTICE

Mauvais temps à la Cour constitutionnelle



Les membres de la Cour constitutionnelle

Deux juges de la Haute Cour ont démissionné lundi, à huit mois des élections. Aucune motivation plausible n'a ponctué les lettres de démission des deux magistrats qui, sans trop de détails, évoquent des raisons de convenance personnelle. Le tirage au sort fixé le même jour pour leur remplacement, conformément à la loi organique régissant la Cour constitutionnelle, n'a pas eu lieu comme prévu. Aussi le président de cette Cour est-il prié de fixer une nouvelle date de tirage au sort visant à remplacer légalement les trois juges pour mettre fin à la situation de rupture de continuité du service public dans laquelle l'instance judiciaire se trouve actuellement.

Page 2

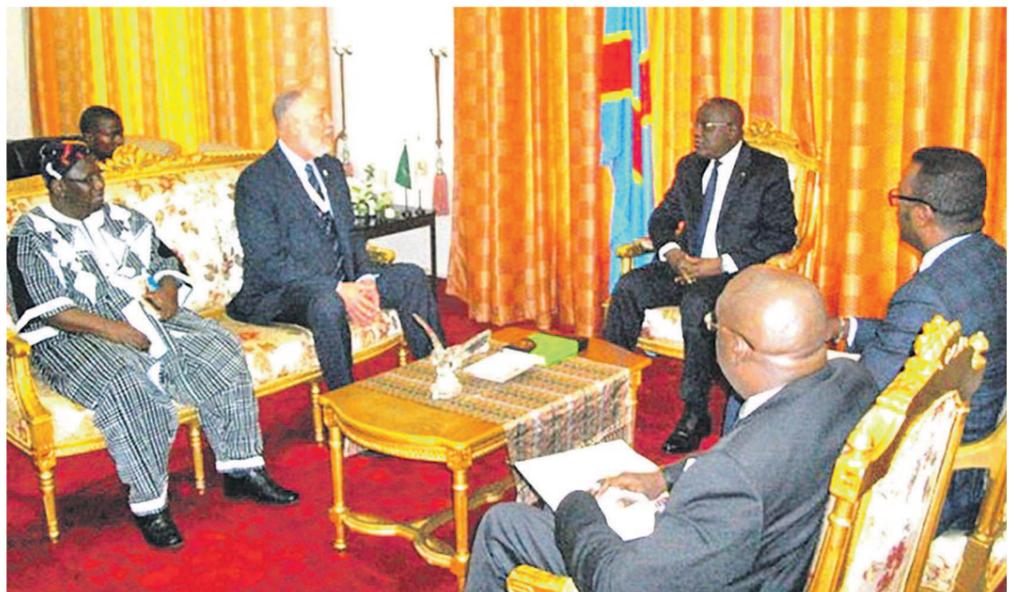
LUTTE CONTRE LE SIDA

Le gouvernement encouragé à augmenter son investissement

L'effort de la RDC pour combattre la maladie a été reconnu par le directeur régional de l'Onusida, qui l'a déclaré au sortir de l'audience lui accordée, le 9 avril, par le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku. Patrick Brenny a salué l'augmentation du nombre de personnes placées sous traitement anti rétroviral et l'amélioration d'accès aux services dans des

communautés. Le directeur de l'Onusida a aussi insisté sur l'augmentation du budget national en faveur de différentes formes des réponses nécessaires au sida, pour assurer un cadre légal et juridique qui soit propice à la lutte contre la maladie, et combattre les discriminations en vue d'améliorer l'accès aux services adéquats.

Page 3



Le directeur régional de l'Onusida reçu par le président de l'Assemblée nationale

ENTREPRENEURIAT

La startup rwandaise « SafeMotos » va s'implanter à Kinshasa

SafeMotos, une entreprise basée au Rwanda, propose une application de style Uber conçue pour rendre l'industrie du taxi moto plus efficace et moins dangereuse. Elle compte pénétrer le marché congolais au plus tard à la fin de cette année. SafeMotos, explique-t-on, vise de grands marchés mal desservis pour stimuler sa croissance. L'application smartphone de la startup permet aux clients de commander des motos sûres et professionnelles, directement à leurs lieux d'emplacements désirés et utilise la télématique du véhicule pour suivre les conducteurs, enregistrer les données et mesurer la sécurité.

Page 3

PROJET TRANSAQUA

La Corap satisfaite de la prise en compte de ses recommandations



Le fleuve Congo

Le projet du transfèrement des eaux de la rivière Oubangui vers le lac Tchad (Transaqua) continue de préoccuper les ONG congolaises, notamment la Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap), qui avait formulé quelques recommandations à ce propos. Cette coalition se réjouit de la prise en compte de ses recommandations sur la protection des ressources en eaux, s'appuyant, par exemple, sur la réponse du ministre de l'Environnement à la motion d'information sur cette problématique devant les députés nationaux.

Page 3

JUSTICE

Mauvais temps à la Cour constitutionnelle

Avant le tirage au sort, le 9 avril, de trois juges de la haute juridiction censés être remplacés par trois nouveaux, conformément à la loi organique la régissant, deux haut magistrats ont jugé bon de démissionner, à huit mois des élections qui doivent organiser le départ du président Joseph Kabila fin 2018.

Les nouvelles en provenance de la Cour constitutionnelle ne sont guère rassurantes. Un malaise qui ne dit pas son nom gangrène depuis quelque temps cette haute juridiction du pays comme en témoigne la démission de deux de ses membres. La consternation était visible, le 9 avril, dans les allées de la Cour car personne n'était en mesure de dire pourquoi les Prs Banyaku Lepe et Jean-Louis Essambo, issus respectivement du quota du parlement et de la magistrature, s'étaient décidés de se désengager de cette institution hautement stra-

tégique.

Aucune motivation plausible n'a ponctué les lettres de démission déposées au bureau de la Cour constitutionnelle par les deux juges qui, sans trop de détails, évoquent des raisons de convenance personnelle. « *J'ai usé de ma liberté pour des raisons que je ne peux rendre publiques. Le président de la Cour constitutionnelle et tous mes collègues ont reçu ma lettre de démission* », a déclaré le professeur de droit constitutionnel, Jean Louis Esambo. Il s'avère que les deux juges démissionnaires n'avaient pas participé à l'audience de la Cour constitutionnelle qui avait approuvé de fait le report de l'élection présidentielle au-delà de la fin du deuxième et dernier mandat du président Joseph Kabila, le 20 décembre 2016.

Le drame est que cette situation a lieu à huit mois des élections censées organiser la succession de Joseph Kabila dont la Consti-



Les membres de la Cour constitutionnelle mort et les deux démissions n'ont aucun effet sur l'impératif du renouvellement du tiers de la Cour constitutionnelle. La Cour comprend neuf membres nommés par le président de la République, trois désignés par le parlement réuni en congrès et trois autres par le Conseil supérieur de la magistrature.

Alain Diasso

tution interdit de se représenter après l'épuisement de ses deux mandats. Bien avant ces deux démissions, la Cour constitutionnelle, composée de neuf juges, a vu son effectif s'amoinrir à la suite du décès du magistrat Yvon Kalonda Kele Oma qui fut au cœur du règlement du contentieux électoral Bemba-Kabila, en 2006. D'où l'urgence de combler le vide laissé par les trois juges.

Il y a lieu de parer au plus pressé pour permettre à l'organe chargé de régler ou d'arbitrer les litiges électoraux d'être en place avant les prochaines joutes électorales. Le remplacement des trois juges devra se faire par tirage au sort tel que prévu par la Constitution en son article 158 et par la loi organique régissant la Cour constitutionnelle. Toutefois, d'après maints praticiens du droit, « *la*

L'Acaj exige une nouvelle date pour le tirage au sort des trois juges

La Cour constitutionnelle se trouve dans une situation de rupture de continuité à la suite de la non-observation du principe de remplacement d'une manière légale de trois de ses membres tel que le prescrit la Constitution, estime l'ONG de défense des droits de l'homme.

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) se dit profondément préoccupée par la situation qui prévaut actuellement à la Cour constitutionnelle (CC). Aussi a-t-elle demandé au président de cette cour de fixer une nouvelle date de tirage au sort des trois juges et les faire remplacer légalement pour mettre fin à la situation de rupture de continuité du service

public dans laquelle l'instance judiciaire se trouve actuellement. Cette ONG exhorte, par ailleurs, le président de la République, l'Assemblée nationale, le Sénat et le Conseil supérieur de la magistrature à veiller à ce que la procédure de renouvellement des juges de la CC se fasse dans le strict respect de la Constitution et la loi organique, en vue de prévenir la contestation éventuelle de la légalité et l'autorité de ses décisions.

Dans un communiqué du 10 avril, l'Acaj a rappelé que le président de la Cour a publié, le 6 avril, un communiqué fixant au 9 avril la date de tirage au sort des trois juges, qui aurait dû être

fait depuis le 4 avril, conformément à l'article 158, alinéa 4 de la Constitution et 6 alinéa 2 de la loi organique n° 13-026 du 15 octobre 2013 portant organisation et fonctionnement de la CC. Mais ce tirage au sort n'a pas eu lieu à la date fixée à cause du décès du juge Yvon Kalonda Kele, le 8 avril, et la démission, le même jour, des juges Jean-Louis Essambo et Banyaku Luape. Ces deux événements équivalraient, est-il allégué, au renouvellement imposé par les dispositions légales précitées.

Un point de vue anticonstitutionnel Pour l'Acaj, ce point de vue est anticonstitutionnel et elle appelle vivement le président de la CC à

organiser un tirage au sort pour les trois juges qui doivent sortir. Elle rappelle que, selon la loi et les textes qui régissent cette cour, le décès et la démission constituent des causes objectives qui mettent fin aux fonctions d'un juge et donnent lieu à son remplacement. « *Que s'agissant particulièrement de la démission, l'article 28 de la même loi (loi organique) prescrit que la Cour en apprécie l'opportunité et informe le président de la République, l'Assemblée nationale, le Sénat et le Conseil supérieur de la magistrature* », a noté l'Acaj. Le feu juge Yvon Kalonda, a expliqué le président de l'Acaj, Me Georges Kapiamba, devra être

remplacé pour cause de décès; et les deux juges Jean-Louis Essambo et Banyaku Luape pourront l'être pour cause de démission au cas où la Cour en jugerait opportun, et non pas considérer leur remplacement comme résultant d'un renouvellement par tirage au sort tel que prescrivent les articles 158 alinéa 4 de la Constitution et 6 alinéa 2 de la loi organique sur la CC. Ses membres, a-t-il ajouté, doivent faire preuve d'exemplarité en ce qui concerne le respect rigoureux de la Constitution et des lois de la République, comme ils ont pris l'engagement à l'occasion du serment qu'ils ont prêté avant leur entrée en fonction.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENTREPRENEURIAT

La startup rwandaise « SafeMotos » va s'implanter à Kinshasa

SafeMotos, une entreprise basée au Rwanda, propose une application de style Uber conçue pour rendre l'industrie du taxi-moto plus efficace et moins dangereuse. Elle compte pénétrer le marché congolais au plus tard à la fin de cette année.

SafeMotos, explique-t-on, vise de grands marchés mal desservis pour stimuler sa croissance. L'application smartphone de la startup permet aux clients de commander des motos sûres et professionnelles directement à leurs lieux d'emplacements désirés et utilise la télématique du véhicule pour suivre les conducteurs, enregistrer les données et mesurer la sécurité.

Barret Nash, cofondateur et président directeur général de SafeMotos, a déclaré que la startup sera présente à Kinshasa au plus tard cette année, avec un partenaire qui a plus de cinquante ans d'expérience en République démocratique du Congo. « Nous allons utiliser un système USSD pour les clients, être dans un plus grand marché et offrir des services de taxis, de motos-taxis et des services à la demande



Quelques conducteurs de SafeMotos

», a-t-il fait savoir.

Avec plus de dix millions de personnes vivant dans une ville qui a été conçue pour des milliers, a ajouté Barret Nash, Kinshasa est confrontée à des problèmes de circula-

tion. En l'absence d'infrastructures locales solides, a-t-il signifié, SafeMotos fournira de précieuses solutions de transport. « La stratégie actuelle de SafeMotos est d'aller sur des marchés difficiles comme Kinsha-

sa, et de s'étendre au-delà des smartphones pour intégrer les téléphones », a expliqué Barrett Nash. Pour lui, SafeMotos a toujours doublé sa capacité sur les segments où il pouvait créer de la valeur, comme les entreprises clientes, avec lesquelles il avait en moyenne 6% de croissance par semaine. Il a longtemps déclaré que SafeMotos utilisait le marché relativement petit du Rwanda comme « cuisine d'essai ».

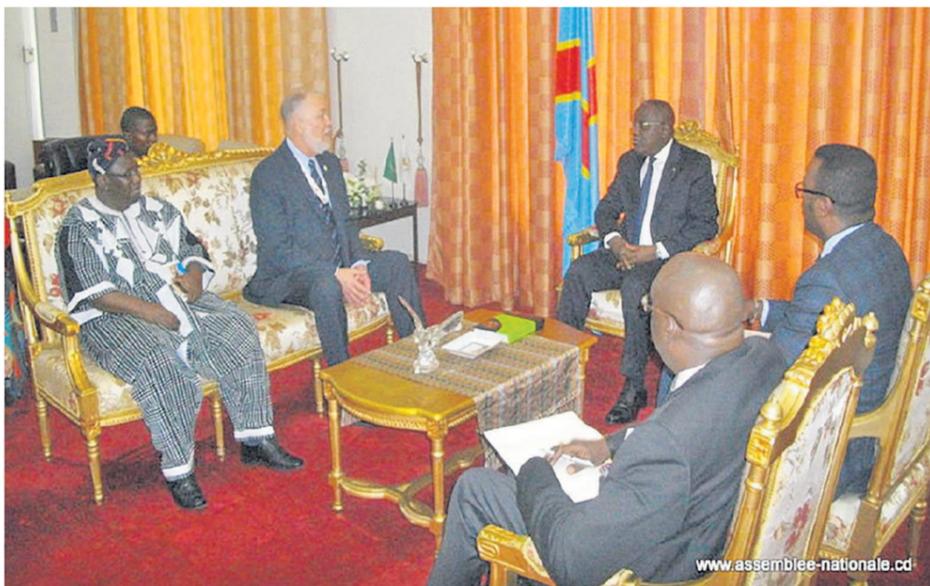
SafeMotos a été lancée au Rwanda en 2015 par Barrett Nash et Peter Kariuki. La startup a déjà réalisé plusieurs levées de fonds et ajouté des conducteurs féminins à sa plate-forme le mois dernier. Elle développe également un produit qui peut spécifiquement correspondre aux clients féminins avec des conductrices. Selon ses concepteurs, SafeMotos a enregistré plus de deux millions de voyages effectués par ses conducteurs à Kigali. La startup a ainsi réussi à monétiser 10% du total des voyages, avec plus de 50% des voyages payés via le mobile money et d'autres fonctionnalités.

Patrick Ndingi

LUTTE CONTRE LE SIDA

Le gouvernement encouragé à augmenter son investissement

L'effort de la République démocratique du Congo (RDC) pour combattre la maladie a été reconnu par le directeur régional de l'Onusida, Patrick Brenny, qui l'a déclaré au sortir de l'audience que lui a accordée, le 9 avril, à Kinshasa le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku.



Le directeur régional de l'Onusida reçu par le président de l'Assemblée nationale

« Avec le président de l'Assemblée nationale, nous avons souligné que la RDC est l'un des pays phares par rapport à l'Afrique de l'ouest et du centre concernant l'accroissement de la prise en charge », a signifié Patrick Brenny, tout en encourageant le gouvernement à poursuivre l'augmentation de son investissement dans cette lutte.

Le directeur régional de l'Onusida a aussi salué l'augmentation du nombre de personnes placées sous traitement antirétroviral et l'amélioration d'accès aux services dans des communautés. Il a, par ailleurs, assuré que les parlementaires restent aussi des acteurs non seulement au niveau national mais aussi au niveau communautaire dans la lutte contre le sida, pour amener les communautés à adopter des comportements à moindre risque afin de freiner la propagation du sida. À ce titre, Patrick Brenny soutient qu'il est

temps que « la population soit encouragée à connaître son état sérologique et puisse avoir accès aux services nécessaires. Un comportement susceptible de mettre fin à l'épidémie d'ici à l'an 2030, tel que le souhaite le gouvernement congolais et la communauté internationale ».

Le directeur régional de l'Onusida a poursuivi que le président de l'Assemblée nationale et tout le parlement sont de grands partenaires de son institution, dans la lutte contre cette pandémie. Patrick Brenny s'est aussi appuyé sur l'augmentation du budget national en faveur de différentes formes des réponses nécessaires au sida, pour assurer un cadre légal et juridique qui soit propice à la lutte contre la maladie, combattre les discriminations en vue d'améliorer l'accès aux services adéquats.

Aline Nzuzi

PROJET TRANSAQUA

La Corap satisfaite de la prise en compte de ses recommandations

Le regroupement d'associations de la société civile oeuvrant dans la gouvernance des ressources naturelles se dit ravi, après que les autorités nationales ont été sensibles à leur plaidoyer sur la protection des ressources en eaux.

Le projet du transfèrement des eaux de la rivière Oubangui vers le lac Tchad (Transaqua) continue de préoccuper les ONG en République démocratique du Congo (RDC), notamment la Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap), qui avait formulé quelques recommandations à propos. Celle-ci se réjouit de la prise en compte de ces recommandations, s'appuyant, par exemple, sur la réponse du ministre de l'Environnement à la motion d'information sur cette problématique devant les députés nationaux. La Corap a, en effet, relevé la recommandation faite au parlement d'insérer à l'ordre du jour de la session de mars la question de ce projet. « À cette recommandation, une motion d'information sur la problématique du transfèrement des eaux de la rivière Oubangui vers le lac Tchad a été adressée par l'honorable Patrick Mayombe. À cet effet, à l'ordre du jour de la plénière du mardi 4 avril, le point sur l'audition du ministre de l'Environnement sur la problématique du transfèrement des eaux de la rivière Oubangui vers le lac Tchad a été inscrit », a expliqué le secrétaire technique de la Corap, Emmanuel Musuyu. Quant à la recommandation liée à l'interpellation du Premier ministre par une question orale avec débat sur ce projet et sur la délégation du pouvoir représentatif de la nation à des personnalités n'ayant pas qualité, le secrétaire technique de la Corap a noté que c'était plutôt le ministre de l'Environnement qui a été interpellé. « Ce dernier, en donnant la position du gouvernement de la RDC, a signifié

que par conséquent, toute déclaration tendant à faire croire à l'opinion que la RDC aurait accepté ce transfèrement des eaux de l'Oubangui ou du fleuve Congo vers le lac Tchad n'engage ni de près ni de loin le gouvernement », a-t-il souligné. À une autre recommandation au gouvernement de définir clairement sa position en se référant à la Constitution et à la loi n° 15/026 du 31 décembre 2015 relative à l'eau, le ministre de l'Environnement a notamment fait observer que « tout transfèrement des eaux du fleuve Congo vers le lac Tchad est conditionné par des études préalables ». Ce qui, d'ailleurs, selon lui, exclurait tout transfèrement à partir de l'Oubangui, avec possibilité de l'envisager à partir de l'embouchure du fleuve Congo. Le ministre, qui n'a pas rejeté une consultation in fine du peuple par voie de référendum comme l'exige la Constitution en son article 214, alinéa 2, et la loi relative à l'eau en son article 53, a, en outre, signifié que c'était à la suite d'une invitation qui lui a été adressée pour participer au Forum de haut niveau sur l'investissement dans l'eau et l'énergie de la SADEC en Swaziland, en juillet 2017, qu'il a découvert que la SADEC avait réalisé des études de faisabilité sur le projet Transaqua.

Devant cette réalité, la Corap pense que pour assurer un bon suivi de ce projet, la société civile congolaise doit mener des recherches afin de retrouver les documents importants en rapport avec ce projet, entre autres, l'étude de faisabilité produit par la SADEC. Mais elle doit également intensifier le plaidoyer au niveau international, pour que ce projet n'aboutisse pas sans études de faisabilité et dans la violation des textes nationaux ainsi que certains accords internationaux. La Corap attend donc de la communauté nationale de rester très vigilante et debout pour protéger ses ressources en eaux.

Lucien Dianzenza

LUBUMBASHI

Lubum Comedy Club, l'incontournable rendez-vous culturel

Depuis décembre, les Lushois ont pris l'habitude de se retrouver, pour leur plus grand bonheur, autour de l'événement qui réunit sur scène des humoristes de leur ville et d'ailleurs, chaque dernier vendredi du mois au Balcon Salvibena.

Scène découverte créée par l'humoriste Benjamin Kahitare avec la grande ambition « d'accompagner l'essor d'un écosystème de la nouvelle génération d'humoristes africains », le Lubum Comedy Club prend un sérieux ancrage dans Lubumbashi. En effet, lancé le 29 décembre à l'occasion de la soirée One man show de son initiateur, l'événement a depuis gagné l'estime de la population qui prend désormais d'assaut le Balcon Salvibena, à chaque fois qu'il se tient. Il n'a pas fallu bien longtemps pour que la sauce prenne et que

Lubum Comedy Club se taille une place de choix dans l'espace culturel de la ville cuprifère où les talents artistiques foisonnent. Benjamin Kahitare est heureux d'avoir déjà réussi à faire en sorte que « la ville de Lubumbashi vibre depuis peu, d'une nouvelle énergie humoristique », dit-il. Immense est dès lors sa joie de constater qu'en moins d'un semestre, « le Lubum Comedy Club est devenu un événement culte de la RDC ». En effet, il s'arrange à chaque fois pour que l'affiche de son événement soit toujours des plus attrayantes. Ainsi, parti de son One man show inaugural, la scène lushoise, affirme-t-il, « reçoit déjà les humoristes de tous les coins du pays ». Hormis les artistes venus de Likasi et de Kolwezi, en mars dernier, les Nyotas, le remarquable duo féminin kinoï, a fait sensation au

Balcon Salvibena.

Ravi par la prestation des jeunes coqueluches de la sphère humoristique de Kinshasa, Benjamin Kahitare a soutenu qu'elles ont gagné le public de sa ville. « Lubumbashi a super bien accueilli les Nyotas. J'ai lu de l'étonnement sur les visages comme première impression. L'assistance n'a pas tout de suite compris leur jeu, au bout de quelques minutes, elle a commencé à le capter, c'était formidable ! Elles ont été les stars de la soirée », a-t-il raconté au Courrier de Kinshasa.

Il nous revient que cette soirée mémorable du 30 mars était animée par la fabuleuse Abelle Bowala, muée en maître de cérémonie. Star à part entière révélée à Toseka, le Festival international d'humour de Kinshasa, l'aînée des Nyotas résidant aussi à



Benjamin Kahitare

Kinshasa avait pleinement assuré à sa seconde participation au Lubum Comedy Club. L'ambiance était d'autant plus folle que « les femmes avaient pris le pouvoir » à ce dernier show, volant la vedette à Jackson Bukasa et Papy Kapend également à l'affiche. Le succès du Lubum Comedy Club tient au talent des humoristes qui s'y succèdent. Ils savent « repeindre l'actualité et les événements quotidiens d'une manière drôle et décapante, dans une ambiance familiale », nous a

confié Benjamin Kahitare.

Par ailleurs, l'originalité même des soirées y est aussi pour quelque chose, comme l'humoriste nous l'a expliqué : « Un "Open Mic" précède chaque spectacle, où grâce à un micro baladeur, le public se défoule en délirant sur leur quotidien en amateur ». Il semble que cette interaction a du bon et contribue largement à créer l'atmosphère agréable qui caractérise le Lubum Comedy Club.

Nioni Masela



L'affiche du Lubum Comedy Club de mars 2018

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Un regain d'intérêt inattendu des pays riches sur l'Afrique

L'année 2017 s'est clôturée avec une augmentation de 3 % de l'APD (Aide publique au développement) en faveur du continent africain, même si l'enveloppe globale affiche plutôt une baisse de moins de 1 %. Il s'agit de l'argent provenant des pays riches de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

En chute libre depuis quatre années, l'APD a affiché une tendance haussière

à la fin de l'exercice passé. Le dernier rapport publié par l'OCDE parle d'un montant total de vingt-neuf milliards de dollars américains en faveur de l'Afrique, contre vingt-sept milliards en 2016. La bonne nouvelle est que l'Afrique subsaharienne a monopolisé plus de 80 % de cette cagnotte. Par conséquent, l'aide totale octroyée à la sous-région se situerait à environ vingt-cinq milliards de dollars américains.

Par rapport à 2016, il y a eu au moins un milliard en plus. Ce qui n'est pas rien. En tout cas, c'est l'avis du directeur de la coopération pour le développement de l'OCDE, Jorge Moreira da Silva. « Même dans un contexte de stagnation, on a une composition, un mix plus vertueux sur la dernière année. L'APD vers l'Afrique a augmenté, l'APD vers les pays les moins avancés a augmenté », affirme-t-il. Malgré tout, insiste-t-il, ce n'est pas suffisant. L'on est très loin des projections des Nations unies sur une aide qui devrait se situer autour de 0,7 % du produit national brut à affecter à l'APD. Selon les calculs réalisés, l'aide des pays de l'OCDE n'atteindrait que 0,31 % de leur richesse nationale respective.

En Afrique, dans le cercle des experts, l'analyse n'est pas très optimiste non plus. Cette aide est caractérisée, insistent-ils, par une augmentation de la part des prêts remboursables pour l'Afrique au détriment des dons. Il faut confirmer un regain d'intérêt des pays riches sur les secteurs à haute valeur ajoutée. Il s'agit, par exemple, de l'industrie et des infrastructures. Par ailleurs, sur un autre plan, le volume de l'argent continue de rétrécir dans les secteurs sociaux où l'Afrique a besoin d'aide pour faire face aux différents problèmes

qui se posent dans la région : pauvreté, déplacements massifs de la population, etc. Des organisations comme Oxfam déplorent l'incapacité de garantir une couverture santé universelle gratuite à dix millions de personnes. La France, citée parmi les principaux bailleurs de fonds, a fait progresser son aide de 15 % tout en priorisant les prêts vers les secteurs solvables. Certains experts n'hésitent donc pas à parler d'une performance mitigée, même si le débat ne faiblit pas sur la capacité réelle de l'aide publique à développer un Etat.

Une opinion plus large se félicite quand même de la progression de l'aide bilatérale aux pays les moins avancés après plusieurs années de baisse. Il y a eu une augmentation d'environ 4 %. Dans l'ensemble, les pays riches de l'OCDE ont déboursé 146 milliards de dollars américains en 2017, sous forme d'aide publique au développement dans le monde. En chiffres, elle a baissé de 0,6 % si l'on intègre les dépenses des pays d'accueil pour les réfugiés, mais le calcul change si l'on évince cette donnée qui n'a rien à faire dans cette évaluation. Sans ces dépenses du fait de la fermeture des frontières européennes, l'on arrive à la conclusion que l'aide a grimpé au moins de 1,1 %. Par rapport aux principaux bailleurs, il y a les Etats-Unis d'Amérique qui restent toujours en tête.

Laurent Essolomwa

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les délégués des 17 Etats membres de l'OAPI réunis à Brazzaville

Le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, a présidé, le 10 avril, la cérémonie d'ouverture de la réunion de haut niveau des Etats membres de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI).

Organisée par le gouvernement congolais en partenariat avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et l'OAPI, la rencontre de Brazzaville est axée autour de la propriété intellectuelle, la valorisation des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles. Selon le directeur général de l'OAPI, Denis Bohoussou Loukou, cette réunion est un moment d'échange d'expériences et un moyen de se projeter vers la voie d'une meilleure prise en compte de cette problématique et des enjeux y relatifs.

En effet, les participants venus des dix-sept pays membres, dont le Burkina Faso, le Cameroun, le Niger, la Côte d'Ivoire, le Gabon et le Congo vont, au cours de cette rencontre, réfléchir sur la nécessité de relancer l'initiative de Libreville. Pour rappel, cette initiative a balisé,



Les participants (Adiac)

en septembre 2002, la voie à la mise en place d'une politique commune de protection et de valorisation des médicaments issus de la pharmacopée traditionnelle africaine.

« La question de la protection et de la valorisation des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles est une préoccupation encore plus actuelle à l'OAPI. Cette question et les enjeux qu'elle charrie en appellent à la mobilisation de tous », a rappelé le Dr Denis Bohoussou.

Se félicitant, de son côté, de l'excellente collaboration qui existe entre l'OAPI et son institution, le sous-directeur général de l'OMPI,

en charge du secteur des questions mondiales, Minelik Getahun, a indiqué que la problématique retenue

était d'une importance capitale pour les pays africains. « L'ambition de l'OMPI est de promouvoir l'innovation ; un appui de développement économique, social et culturel de tous les pays au travers d'un système de propriété intellectuelle équilibrée et efficace. La protection des savoirs traditionnels et d'expressions culturelles traditionnelles ainsi que l'interaction entre l'utilisation des ressources génétiques font partie intégrale du pro-

gramme de travail de l'OMPI », a-t-il déclaré.

Présidant les travaux, le ministre de la Culture et des arts a souligné qu'outre la relance de l'initiative de Libreville, cette réunion de haut niveau vise également la mise en place d'une plate-forme d'échanges et de discussions sur la meilleure manière de protéger efficacement ces ressources. Il a souhaité que l'intelligence des participants soit mise à contribution pour donner toute la place à la pharmacopée traditionnelle dans l'offre de santé de la population des Etats membres. « Cette plate-forme d'échanges et la relance de l'initiative de Libreville, si elles sont mises au centre des préoccupations de nos gouvernants, garantiront à l'évidence la protection, la valorisation et la promotion des savoirs traditionnels et des médicaments issus de la pharmacopée qui a déjà fait ses preuves dans plusieurs pays d'Asie », a expliqué Dieudonné Moyongo.

D'après lui, les pays membres de l'OAPI, actuellement frappés par une crise sans précédent, trouveraient un nouveau protocole de santé dans la pharmacopée traditionnelle plutôt que de s'exposer aux conséquences néfastes des médicaments contrefaits.

Parfait Wilfried Douniama

« La question de la protection et de la valorisation des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles est une préoccupation encore plus actuelle à l'OAPI. Cette question et les enjeux qu'elle charrie en appellent à la mobilisation de tous »,



CAMPAGNE DE RAPPEL

Véhicules de marque TOYOTA

AIRBAGS FRONTAUX



Toyota Motors Corporation (TMC), représentée au Congo par CFAO Motors, son représentant officiel, souhaite informer ses clients d'une campagne de rappel.

Cette campagne concerne les modèles :

- YARIS produits entre 2006 et 2012
- COROLLA produits entre 2002 et 2014
- RAV4 produits entre 2003 et 2005
- HILUX et FORTUNER produits entre 2003 et 2011.

Dans un souci de qualité de service et de transparence, nous invitons les propriétaires de véhicules Toyota (gamme précédemment citées), à prendre rendez-vous pour une intervention chez leur Concessionnaire CFAO Motors le plus proche. L'intervention consiste à remplacer le gonfleur de l'airbag frontal conducteur ou passager. Cette intervention sera entièrement gratuite.

Les équipes de CFAO Motors se tiennent à votre disposition dès aujourd'hui pour la prise de rendez-vous et vous recevront dans leurs ateliers dans les meilleurs délais.

La Direction Générale

Contacts :

Pointe-Noire : 13, Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP : 1110 - Tél. : (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP : 247 - Tél. : (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39
Email : cfaomotorscongo@cfao.com

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Jean Serge Bokassa se met à l'écart des activités gouvernementales

Une enquête du RJDH a révélé des absences répétées du ministre au bureau, au conseil de cabinet, aux cérémonies officielles et aux conseils des ministres.

Dans les couloirs du ministère de l'Administration du territoire, plusieurs cadres affirment n'avoir pas vu le ministre depuis plusieurs semaines. « Il ne s'est pas présenté au bureau depuis quelques semaines », a confié sous l'anonymat, un cadre de ce département. Jean Serge Bokassa, selon plusieurs de ses collègues interrogés par le RJDH, n'a pas pris part à plusieurs réunions de cabinet sans que son absence ne soit justifiée. « Il est rare ces derniers temps mais aucune information n'est partagée à ce sujet », a expliqué un membre du gouvernement.

L'absence du ministre de l'Administration du territoire a été enregistrée à la commémoration du 59^e anniversaire de la mort du père fondateur de la RCA. Il a été aussi absent à la cérémonie de dépôt de gerbe de fleurs au rond-point Boganda, cérémonie pendant laquelle le chef de l'Etat a inauguré le monument réhabilité. Le même jour à Bobangui, où était tout le gouvernement, Jean Serge Bokassa était encore absent.

Le 30 mars dernier, date anniversaire de l'investiture du chef de l'Etat, le ministre de l'Administration du territoire n'était ni au palais où étaient réunis tous les barons du régime ni au stade pendant le match dont le coup d'envoi a été donné par Faustin Archange Touadéra. Le 31 mars, il était toujours absent à Bérengo, à la cérémonie de remise officielle des soldats centrafricains entraînés au maniement des armes russes. Le RJDH a tenté en vain d'entrer en contact avec le ministre accusé de s'être mis à l'écart des activités du gouvernement.

La tension entre Jean Serge Bokassa et le gouvernement a commencé depuis septembre, lorsqu'en faveur d'un remaniement, le portefeuille de la Sécurité lui a été retiré. Un mois durant, le ministre était resté à la maison. La situation a été décomptée après un tête-à-tête avec le chef de l'Etat. L'occupation de la résidence impériale de Bérengo par les instructeurs russes, sur ordre de la présidence, serait à l'origine de ce second froid qui pourrait déboucher, de sources autorisées, sur sa révocation du gouvernement, ce qui signerait le divorce entre Touadéra et Bokassa.

BANGUI

Une doctoresse retrouvée morte dans son bureau au ministère de la Santé

L'Ordre des médecins parle d'assassinat et demande que toute lumière soit faite sur le décès, le 9 avril, de Prisca Mornandji, un haut cadre de la santé. D'autres sources parlent de suicide.

Dans sa déclaration en réaction à la découverte macabre, le médecin Vie de Dieu Ngoko-Nzengué, vice-président de l'Ordre des médecins, a posté sur sa page Facebook un appel aux médecins, pharmaciens et dentistes à la mobilisation pour exiger que lumière soit faite sur les circonstances de la mort de leur consœur. Convaincu que celle-ci a fait l'objet d'assassinat, peut-on lire sur sa page.

Le médecin traitant de la défunte, joint par le RJDH, parle, quant à lui, des pistes de suicide. « Il est difficile pour nous maintenant de parler de suicide, car la défunte

souffrait d'un problème psychique, mais la piste de suicide semble probable », a indiqué le Dr Caleb Ketté, médecin traitant de Prisca Mornandji.

Une enquête judiciaire est ouverte par le parquet de Bangui aux fins d'éclaircir les circonstances de la mort de cette doctoresse. « Nous avons ouvert une enquête judiciaire depuis hier, et les officiers de police judiciaire y travaillent. Les premiers éléments résultant de l'enquête font croire à un cas de suicide, mais il faut préciser que l'enquête n'est pas encore bouclée », a expliqué le procureur de la République, Laurent Lengandet.

Le RJDH a tenté à plusieurs reprises et sans succès d'entrer en contact avec le ministre de la Santé pour avoir quelques éléments dont dispose ce département ministériel sur ce cas précis.

LA JUSTICE TRANSITIONNELLE

Un repère pour la lutte contre l'impunité

Le Groupe de travail de la société civile a présenté, le 9 avril, les quatre piliers de cette justice à la communauté du 4^e arrondissement.

La campagne de sensibilisation, dont l'objectif est d'impliquer les autorités locales, les jeunes, les leaders religieux dans le processus de la restauration de la stabilité et de la paix en Centrafrique, intervient dans un contexte où des groupes armés font leur loi tant à Bangui qu'à l'intérieur du pays.

Fernande Martissi, conseillère du comité local pour la paix du 4^e arrondissement, a relevé que « la justice transitionnelle regroupe quatre piliers dont la vérité, la justice, la réparation et la réconciliation. Les victimes ont droit à la réparation après qu'une justice équitable a été rendue », avant d'ajouter que « ce mécanisme doit servir

de canal à la justice pour lutter contre l'impunité », a-t-elle suggéré.

François-Xavier Yombandjé, président du Groupe de travail de la société civile, souligne que ce mécanisme est méconnu du public, « raison pour laquelle il est primordial de sensibiliser la communauté en partant des leaders religieux, les enseignants, les autorités locales, les jeunes sur le concept justice transitionnelle. Il est important que les Centrafricains se parlent, se justifient les uns des autres », explique-t-il.

Cette série de sensibilisations à la Justice transitionnelle est prévue se tenir du 9 au 16 avril, dans les huit arrondissements de la ville de Bangui. Cette sensibilisation est organisée par le Groupe de travail de la société civile en collaboration avec la Division des droits de l'Homme de la Minusca.

Nestor N'Gampoula et RJDH

Profitez de nos FORFAITS PEINTURE durant toute l'année.

Berline
390 000
FCFA TTC

4x4
490 000
FCFA TTC

*Valable pour tous types de véhicules
*Hors carrosserie et pièces de rechange.
*Tous travaux de carrosserie feront l'objet d'un devis complémentaire.

cfao
MOTORS

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39
Email : cfaomotorscongo@cfao.com

COOPÉRATION

L'Union africaine promet de soutenir la Sierra Leone pour promouvoir son développement

L'organisation continentale entend apporter son soutien complet au pays pour améliorer les conditions de vie de sa population.

La promesse de l'Union africaine (UA) a été annoncée au nouveau président sierra léonais, Julius Maada Bio, le 9 avril, par le président de sa commission, Moussa Faki Mahamat. Satisfait de la victoire du candidat du All People's Congress à la présidentielle du 31 mars dernier, Moussa Faki Mahamat a déclaré qu'il souhaitait travailler en étroite collaboration avec le président nouvellement élu de Sierra Leone, pour renforcer la coopération bilatérale. Il a indiqué qu'il se réjouissait d'avance pour cela, parce que les deux parties vont profiter de cette opportunité pour mettre en œuvre les priorités du continent dans le cadre de l'Agenda 2063, programme continental, dont le slogan est « L'Afrique que nous souhaitons ».

Le président de la Commission de l'UA a, par ailleurs, félicité les Sierra-Léonais pour la conduite « réussie » des élections. Il a loué la Commission électorale nationale et les dirigeants politiques pour l'esprit de responsabilité qu'ils ont démontré et qui a permis un déroulement pacifique et harmonieux du processus électoral. Dans la même optique, Moussa Faki Mahamat a salué la réunion entre Maada Bio et Kamara, le 7 avril, et l'engagement des deux hommes à travailler ensemble au service de l'intérêt national supérieur de la Sierra Leone. « La conduite d'élections pacifiques, transparentes et crédibles et la transition sans heurt du pouvoir par la suite, témoignent de l'enracinement solide de la démocratie en Sierra Leone, et des progrès réguliers accomplis par le continent dans son ensemble pour promouvoir le respect de la Constitution, l'Etat de droit, la gouvernance démocratique et la responsabilité », a déclaré le président de la Commission de l'UA.

L'actuel président sierra léonais a remporté le deuxième tour de la présidentielle face à son adversaire, Samura Kamara, et a prêté serment le 4 avril. Selon la Commission électorale nationale qui a proclamé les résultats du scrutin, quelques heures plus tôt, après plusieurs jours de retard, Julius Maada Bio avait obtenu 51,81% des voix, contre 48,19% pour le candidat du parti au pouvoir.

Nestor N'Gampoula

AFRIQUE

La BAD appelle au renforcement des systèmes sanitaires

A l'occasion de la Journée mondiale de la santé, célébrée récemment sur le thème: « La couverture sanitaire universelle : pour tous et partout », l'institution financière régionale a sollicité des investissements accrus et de meilleure qualité dans le secteur de la santé sur le continent, en vue d'atteindre une Couverture sanitaire universelle (CSU).

Les Etats membres des Nations unies se sont engagés d'atteindre la CSU d'ici à 2030. L'objectif étant que tout le monde ait accès à des services de santé de qualité, partout, avec pour slogan « La santé pour tous ». Pour la Banque africaine de développement (BAD), en possédant et en dirigeant leurs programmes nationaux de couverture santé universelle, les pays peuvent progresser vers la réalisation de l'objectif de la CSU. La directrice du capital humain de cette institution, Oley Dibba-Wadda, a déclaré : « Offrir une couverture sanitaire universelle grâce à des systèmes de santé renforcés et soutenus par un système de financement solide est clairement fondamental pour améliorer la qualité de vie de la population africaine ». La BAD met un accent particulier sur l'amélioration de l'accès aux services de santé et sur la sauvegarde des vies humaines, l'amélioration de la santé et du bien-être des femmes et des enfants.

La mise en place d'un système de santé efficace est fondamentale pour permettre à l'Afrique de mieux répondre aux urgences sanitaires, de construire des économies résilientes et d'améliorer l'espérance de vie de sa population, indique la BAD.

L'Organisation mondiale de la santé estime que vingt à cinquante-quatre milliards de dollars sont nécessaires chaque année pour combler le déficit d'investissement dans les soins de santé en Afrique jusqu'en 2030 pour atteindre les objectifs de la CSU. Dans la plupart des pays africains, les dépenses publiques n'atteignent pas l'objectif d'Abuja d'une allocation budgétaire de 15%.

Noël Ndong

ETUDES DÉMOGRAPHIQUES

L'Iford sollicite la contribution des Etats membres

L'institution a placé le sujet au cœur de la 43e session ordinaire de son conseil d'administration qui a ouvert ses travaux, le 9 avril, à Brazzaville.

L'Institut de formation et de recherche démographiques (Iford) a été créé en 1971, avant de devenir en 1999 une institution intergouvernementale présidée par le représentant d'un des États membres. Au fil des années, il a évolué dans les missions de formation et de production des études démographiques. Ce qui lui a valu le prix de l'excellence des Nations unies pour la population en 2011. Les travaux qui ont débuté le 9 avril devraient permettre à cette institution de renforcer ses activités pédagogiques et recherches sur la mutation de la population. A l'ouverture des travaux, le pré-

sident du conseil d'administration, Blaise Bienvenu Ali, s'est félicité du travail abattu par son institution cette dernière décennie. « Mais paradoxalement, beaucoup reste à faire si nous voulons voir l'Iford inscrire de belles pages dans la connaissance, la maîtrise et la valorisation de la science de la population et du développement. Notre continent en a besoin. Pour cela, Iford a besoin de ses Etats membres qui se doivent toujours de répondre présents dans les missions qu'ils ont assignées à cette institution », a martelé Blaise Bienvenu Ali.

Cette pérennisation d'efforts, a ajouté l'intervenant, appelle à l'appropriation du statut de membre de plein droit et de la contribution conséquente pour améliorer

la trésorerie de cet institut qui développe de plus en plus ses activités tant au niveau de la formation, de la recherche que de l'appui technique aux Etats membres et partenaires, ainsi que de son positionnement sur l'échiquier des institutions universitaires africaines. L'Iford regroupe vingt-six Etats africains parmi lesquels la République du Congo. « Je voudrais rappeler l'urgence du paiement des arriérés de contributions statutaires dont le délai fixé par le Conseil des ministres est largement dépassé depuis le 31 décembre 2017, ainsi que celle du paiement des contributions au titre de formation dont l'échéance est aussi dépassée depuis décembre 2016 », a lancé le président du conseil d'administration.

Fiacre Kombo

PEINE DE MORT

Les acteurs du congrès d'Abidjan plaident pour son abolition en Afrique

Alors que certains pays sur les cinquante-cinq qui comptent le continent africain continuent de pratiquer ce supplice, les participants au congrès Ensemble contre la peine de mort ont plaidé, le 10 avril, à Abidjan, pour l'abolition totale de cette exécution capitale.

« Si un gouvernement fait preuve de volonté politique pour abolir la peine de mort, l'opinion publique suit », a estimé Susan Kigula, qui a passé 15 ans dans le couloir de la mort dans son pays, l'Ouganda, accusée d'avoir tué son mari, bien qu'elle ait toujours clamé son innocence. « Je vous implore tous de vous lever et de dire non à la peine de mort », a-t-elle lancé à des ex-condamnés, qui tous, ont plaidé à Abidjan pour la fin de la peine capitale en Afrique, perçu comme le « prochain continent abolitionniste ».

Les participants au congrès, en provenance de 30 pays - ONG, politiques, organisations internationales - ont souligné que l'abolition de la peine de mort est avant tout une question de courage politique, sur un continent où l'on voit régulièrement se produire une justice populaire expéditive, comme des lynchages de délinquants réels ou supposés.

Selon les données de l'association Ensemble contre la peine de mort (EPCM), qui organisait la rencontre de la capitale économique ivoirienne sur ce thème les 9 et 10 avril, 19 Etats africains ont déjà aboli totalement la peine de mort

dont le Congo, 24 ne la pratiquent plus, bien qu'elle soit toujours en vigueur. Toutefois, 12 pays africains pratiquent encore la peine capitale, 855 condamnations ont été prononcées et 68 personnes exécutées en 2016 en Afrique. Ces pays sont le Botswana, l'Egypte, l'Ethiopie, la Guinée équatoriale, la Libye, le Nigeria, l'Ouganda, la Somalie, le Soudan, le Soudan du Sud, le Tchad et le Zimbabwe.

« Chaque année depuis 10 ans, un pays africain abolit la peine de mort (...). C'est une tendance continue. Après l'Europe et l'Amérique du Sud, l'Afrique est le prochain continent abolitionniste », a fait savoir le directeur général d'EPCM, Raphaël Chenuil-Hazan. « La peine de mort est discriminatoire, elle frappe avant tout les pauvres qui n'ont pas les moyens de se défendre. C'est donc d'abord une discrimination sociale, avant même d'être une discrimination raciale, comme aux Etats-Unis où ce sont quasi exclusivement des Noirs qui sont condamnés », a-t-il rappelé.

Raphaël Chenuil-Hazan a aussi relevé que cette pénitence est un instrument de répression politique. « La peine de mort est aussi un

outil pour se débarrasser d'opposants politiques dans de nombreux régimes. En fait la question de la peine de mort est la porte d'entrée de tous les sujets de droits humains », a-t-il poursuivi.

De son côté, le Kenyan Pete Ouko, sorti en 2016 après 18 ans passés dans le couloir de la mort dans son pays, pour un meurtre qu'il a toujours nié, a dit qu'il faut d'abord agir sur les causes sociales du crime. Et optimiste sur l'abolition de la peine de mort en Afrique, il a déclaré : « Je vois un changement progressif dans l'attitude des gens, les Kényans ne veulent plus de la peine de mort, dans tout le pays, pas seulement dans les villes, et je crois que c'est le cas dans toute l'Afrique de l'Est ».

Devenu avocat pendant sa détention, diplômé de l'université de Londres, Pete Ouko a fondé une association pour aider les jeunes à ne pas tomber dans la délinquance et aider les condamnés à se réinsérer socialement. Quant à l'Ougandaise Susan Kigula, mère de deux enfants, elle avait été libérée en 2016. Pendant son incarcération, elle avait passé un diplôme de droit de l'université de Londres, lancé une chorale de détenues et est devenu un symbole de la lutte contre la peine de mort dans son pays, qui l'applique toujours.

N.N'G.



REAL MADRID - JUVENTUS TURIN

MERCREDI 11 AVRIL 2018
A 19H45 SUR CANAL+
SPORT 1

UN MATCH RENVERSANT

CANALPLUS-AFRIQUE.COM

06 877 92 92
(COUT D'UN APPEL LOCAL)

LES BOUQUETS
CANAL+

ENVIRONNEMENT

La phase pilote du projet Educonservation lancée au Congo

Initié depuis 2015 par la fondation Sabine Plattner African Charities (SPAC), le projet qui sera mis en œuvre par les ministères en charge de l'Enseignement général et de l'Environnement concerne, dans sa phase expérimentale, les départements de Brazzaville et de la Sangha.

Le projet est né d'un constat alarmant des impacts croissants de l'homme sur l'environnement et la biodiversité, dont la correction constitue un enjeu majeur pour les années à venir. Il s'appuie sur l'éducation pour sensibiliser, informer et former la jeunesse à la conservation de son environnement. Justifiant le lancement du programme auprès des enseignants après le Maroc et le Sénégal, la directrice exécutive générale du projet Educonservation, Claire Duval, a indiqué que le Congo est un pays qui compte énormément aux yeux de cette ONG qui œuvre depuis quelques années pour la conservation du Parc national Odzala-Kokoua.

« Le programme Educonservation a d'abord été conçu pour faciliter la vie des enseignants, désireux d'intégrer la conservation en matière fondamentale déjà enseignée à l'école. Cela, grâce à un programme qui répond à certaines attentes culturelles, pédagogiques et logistiques, grâce à un programme et des outils qui mettent d'autres expertises au même titre que celles de plus grands experts mondiaux au service de vos élèves », a-t-elle souligné, précisant que le projet permettra aussi aux jeunes d'apprendre à connaître l'environnement pour mieux s'en émerveiller.

S'exprimant à cette occasion, le ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nouault, a déclaré que l'éducation environnementale constitue l'un des axes prioritaires de la politique environnementale définie au Congo. Elle a également rappelé que cette éducation est née de la prise de conscience du fait que l'émergence d'une culture environnementale concerne tous les humains sans distinction de race, de sexe, d'origine et de fonctions dans la société.

« Conscient du fait que l'école constitue l'un des canaux appropriés pour atteindre la population, son rôle dans le cadre de l'éducation environnementale s'avère indispensable. L'objectif est donc de donner à la population, depuis l'âge de fréquenter l'école primaire jusqu'à l'âge adulte, une culture environnementale citoyenne. Les élèves sont non seulement l'avenir de la nation, mais ils ont également un rôle à jouer en matière d'environnement. L'influence de ces derniers sur leurs aînés, sur leurs parents peut agir de manière indéniable sur les comportements à adopter dans le cadre du respect de l'environnement », a conclu le ministre en charge des questions d'environnement.

grammes des enseignements dans cette classe du 1^{er} au 3^e trimestre de l'année scolaire », a-t-il précisé.

Selon le protocole d'accord de partenariat signé entre le gouvernement

nateurs des collèges d'enseignement général.

« Le cahier de conservation des classes de 5^e est plein de sens. Il permet aux élèves, par le moyen



Les participants/Adiac

Produire 6 500 cahiers d'activités pour élèves des collèges du pays

Lançant le projet, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a indiqué qu'il s'agit d'un programme ambitieux, novateur et très futuriste. Il est question, en fait, de l'éducation à la conservation de l'environnement par la sensibilisation de la jeunesse en scolarité à travers des activités pédagogiques à présenter dans un livre sous le titre de « Cahier d'activités ». « Chaque classe devrait avoir son cahier qui doit porter explicitement la référence de la classe et avoir des contenus pédagogiques relatifs aux objectifs généraux et spécifiques des pro-

grammes des enseignements dans cette classe du 1^{er} au 3^e trimestre de l'année scolaire », a-t-il précisé. Selon le protocole d'accord de partenariat signé entre le gouvernement et la fondation SPAC, le projet prévoit, entre autres, dans cette phase, la rédaction du cahier d'activités des élèves de 5e par des experts congolais de l'Inrap, du Maroc, du Sénégal et d'Europe ; la production de six mille cinq cents cahiers d'activités pour élèves des collèges du Congo répartis comme suit : Brazzaville (trois mille trois cents livres) ; Pointe-Noire (deux mille deux cents livres) ; Bouenza (cinq cents livres) ; Sangha (cinq cents livres). Quarante enseignants des Sciences de la vie et de la terre (SVT) animeront le projet sous l'évaluation de dix-neuf inspecteurs chargés des activités pédagogiques des SVT et sept inspecteurs coordon-

des neuf thèmes développés, de comprendre l'environnement, la biodiversité et le service rendu par les écosystèmes ; de comprendre les impacts de la pollution, du changement climatique et de l'extinction des espèces. De s'engager à poser des gestes citoyens de renouvellement des sources d'énergie, d'afforestation et reforestation et de la promotion de l'agriculture », a expliqué le ministre.

Notons que le lancement de ce projet a coïncidé avec l'ouverture de l'atelier de formation des formateurs en SVT des départements de Brazzaville et de la Sangha.

Parfait Wilfried Douniama



Banque Sino-Congolaise pour l'Afrique

REMERCIEMENTS

La **BSCA.Bank** remercie chaleureusement les nombreuses personnes qui ont répondu présentes à son invitation à la cérémonie d'inauguration de son siège social le mardi 10 avril dernier.

Nos très vifs remerciements vont à l'endroit de son excellence Monsieur le Président de la République pour la bienveillance avec laquelle il a accompagné la création de la **BSCA.Bank**.

Nous remercions également tout particulièrement son excellence le Président de la République, M. Denis SASSOU NGUESSO pour avoir procédé au dévoilement des deux plaques inaugurales qui renseignent désormais le siège de notre établissement.

Par la même occasion nous saluons l'accueil qui nous a été réservé dès le lancement de la **BSCA.Bank** par les autorités congolaises, qui de par leur disponibilité et leur confiance n'ont cessé de nous encourager. L'honneur qui nous a été fait de par leur présence à cette cérémonie nous conforte dans la confiance qu'elles nous manifestent.

Cette cérémonie d'inauguration a été l'occasion pour nous de vous exposer notre stratégie commerciale, nos compétences multiples et notre engagement à être une Banque Universelle au service du développement de ce beau pays et de l'Afrique plus largement.

Nous profitons de cette opportunité pour vous assurer que la **BSCA.Bank** va accompagner l'émergence de l'Economie congolaise.

D'ailleurs nous ne doutons nullement de l'engagement de la population congolaise et des opérateurs économiques du Congo et de la sous-région, à tirer profit de toutes les expertises de notre banque.



MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Visite de la délégation de la BSCA bank et d'un diplomate américain

Jia Xing AN, chef-directeur des infrastructures de la Banque sino-congolaise pour l'Afrique (BSCA bank) et sa délégation, ainsi que le porte-parole de langue française au département d'Etat des Etats-Unis, Brian T. Neubert, ont visité respectivement, le musée galerie du Bassin du Congo, le 10 avril.

Venue en premier, la délégation chinoise a visité les toiles et objets d'art du musée galerie du Bassin du Congo, sous les explications guidées du responsable de cette structure, Maurin Jonathan Mobbassi.

«Aujourd'hui, c'est un jour très particulier pour nous, parce qu'il correspond à l'inauguration officielle du siège de notre banque qui est la BSCA-Bank. C'est le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, qui a inauguré ce bâtiment », a déclaré le chef-directeur des infrastructures de la BSCA-Bank, se félicitant de la coopération entre la Chine et le Congo.

S'agissant du musée galerie du Bassin du Congo, Jia Xing AN a



La délégation de la BSCA bank conduite par Jia Xing AN (Adiac)

souhaité la diversification de plusieurs œuvres afin de permettre à d'autres personnes de se familiariser à la culture congolaise.

« Je vous remercie pour le temps que vous avez consacré pour cette visite. Et, je souhaiterais que dans les jours à venir, vous proposiez plus d'ar-

« Je vous remercie pour le temps que vous avez consacré pour cette visite. Et, je souhaiterais que dans les jours à venir, vous proposiez plus d'articles pour essayer de montrer votre diversité. Il y a trois mois que j'ai visité cette galerie, mais je me rends compte que vous avez ajouté beaucoup d'œuvres d'arts et de tableaux. Je sens un grand changement dans ce que vous avez apporté »

ticles pour essayer de montrer votre diversité. Il y a trois mois que j'ai visité cette galerie, mais je me rends compte que vous avez ajouté beaucoup d'œuvres d'arts et de tableaux. Je sens un grand changement dans ce que vous avez apporté », a-t-il inscrit dans le livre d'or.

Notons que quelques responsables de cette banque, dont Jia Xing An, ont été décorés par le président de la République du Congo en qualité de chevaliers dans l'Ordre du mérite congolais et de grands officiers.

Le porte-parole de langue française au département d'Etat des Etats-Unis, Brian T. Neubert, qui a visité lui aussi le musée galerie du Bassin du Congo, a admiré les objets d'art qui s'y trouvent, les estimant magnifiques. « Ce qui est essentiel pour moi comme diplomate évoluant dans les pays africains, c'est de comprendre la culture et l'art de manière plus efficace », a-t-il déclaré, tout en souhaitant un bon parcours à cette structure.

Bruno Okokana

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Cartes de visite

Calendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

LIVRE

« Le griot – Pensée et mémoire de la tradition orale »

Eugénie MOUAYINI OPOU

À la recherche perpétuelle de la valorisation de la culture du royaume téké, Eugénie Mouayini Opoú ajoute au réservoir culturel de la sagesse de cette entité animiste son ouvrage paru aux éditions L'Harmattan Congo-Brazzaville pour conserver et transmettre la tradition.

Le griot
Pensée et mémoire de la tradition orale

Dans son nouvel ouvrage, Eugénie Mouayini Opoú se met dans la peau du griot, communicateur traditionnel de la tradition orale. Piochant dans un véritable réservoir, les lecteurs effectuent un périple d'initiation dans les méandres et les subtilités de la sagesse intime au royaume téké.

Ce griot de naissance met en valeur la richesse de l'enseignement traditionnel avec, pour supports, des proverbes et des devinettes ayant pour ordre établi dans le temps et l'espace : l'humain, l'animal, le minéral ou le végétal. L'objectif est d'éduquer et assagir l'homme dans son quotidien. « Eduquer, c'est développer un ensemble de connaissances et de valeurs », estime Eugénie Mouayini Opoú, issue du royaume téké. Dans cette royauté, la culture orale demeure vivace ; proche de la nature, la manière de vivre, l'éducation des enfants, les conseils se donnent sous l'arbre à palabres à travers une forme d'expression singulière mais chargée de sens : « Iboú », littéralement « proverbes » en français.

L'auteure revisite son enfance marquée



par les contes et récits d'initiations à la culture et les croyances de son royaume. En cent quatre-vingt-deux pages, avec un langage particulier, elle distille avec une dose de sagesse, la fabrique du comportement de l'individu conforme à l'éthique. Les proverbes ici rassemblés magnifient la créativité et la sagesse de tout un continent. « Il s'agit de transformer la vie humaine en transformant à la fois l'humain et le monde dans lequel il vit en interdépendance », concède l'auteure.

Marie Alfred Ngoma

LUTTE CONTRE LE BRACONNAGE

Une femme gardée à vue à Ouesso pour tentative de trafic de l'ivoire



La présumée délinquante a été interpellée, le 7 avril, par les agents de la direction départementale de l'économie forestière de la Sangha, en collaboration avec ceux du Fonds mondial pour la nature. En provenance d'une localité située dans la sous-préfecture de Pokola, la dame transportait un sac dans lequel étaient enfouis quatre pointes d'ivoire emballées dans un matelas couvert d'un drap pour échapper à la vigilance des services de contrôle. D'après les spécialistes de conservation de la faune, quatre pointes d'ivoires équivalent à deux éléphants abattus. L'abattage des éléphants étant interdit par la loi congolaise de 1983, la présumée trafiquante d'ivoire devra donc répondre des faits pour lesquels elle est soupçonnée, devant les juges du tribunal de Ouesso. Par conséquent, elle risquerait cinq ans de prison ferme et une amende allant jusqu'à cinq millions FCFA, selon les dispositions de l'article 113 de la loi n°37-2008 sur la faune et des aires protégées du 28 novembre 2008.

A en croire ses déclarations consignées dans le procès verbal, les pointes d'ivoire qu'elle transportait appartenaient à un trafiquant reconnu par les services de conservation dans la zone. Elle s'apprêtait à les livrer à un client à Ouesso.

Fortuné Ibara

TÉLÉDISTRIBUTION

Le décodeur HD Canal+ facultatif pour les abonnés

Le directeur général du groupe Canal+ Congo, Benjamin Belle, a assuré ses abonnés, le 9 avril, au terme d'un échange avec le secrétaire exécutif de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD), Mermaus Babounga.

Le décodeur n'est pas obligatoire, a lancé Benjamin Belle. Selon lui, c'est un problème de choix pour les abonnés, afin d'avoir des meilleures images et programmes. Il a appuyé son propos en prenant l'exemple d'un client qui est libre de passer avec son téléphone de la 3G à la 4G, pour avoir les derniers fonctionnements de qualité ou alors pour continuer à utiliser son téléphone.

Benjamin Belle a poursuivi que le décodeur HD est vendu à 25 000 F CFA au lieu de 15 000 FCFA comme l'ancien. Il a pour particularité la qualité de l'image avec une couleur nette et claire bien précise ainsi que le son. L'acquisition ou non de ce décodeur ne modifie pas les tarifs des abonnements des clients de Canal+, a-t-il précisé.

En ce qui concerne la question de gratuité du décodeur, qui passe dans les différentes publicités de Canal+, Benjamin Belle a rappelé qu'il ne cautionne pas cette information, parce que Canal+ a le même



Benjamin Belle s'entretenant avec la délégation des consommateurs (Adiac) de Canal+ Congo a permis de comprendre les obligations rattachées à la diffusion du décodeur HD en remplacement de l'ancien. Le groupe Canal+ Congo a pensé aussi aux consommateurs dans sa politique commerciale. Le nouveau décodeur a un caractère facultatif. L'O2CD utilise l'approche de la rigueur dans la démarche. D'après d'autres organisations de consommateurs basés en France, sur la question de gratuité de décodeur HD, les informations ne sont pas ce que pensent les abonnés, en regardant les publicités de Canal+.

« Le développement de ce décodeur a beaucoup d'avancées. Son coût va en rapport avec sa nouveauté et au même titre que d'autres opérateurs face à la qualité »,

que d'autres opérateurs face à la qualité », a souligné le directeur général.

Pour le secrétaire exécutif de l'O2CD, Mermaus Babounga, l'échange avec le directeur général

de Canal+ Congo a permis de comprendre les obligations rattachées à la diffusion du décodeur HD en remplacement de l'ancien. Le groupe Canal+ Congo a pensé aussi aux consommateurs dans sa politique commerciale. Le nouveau décodeur a un caractère facultatif. L'O2CD utilise l'approche de la rigueur dans la démarche. D'après d'autres organisations de consommateurs basés en France, sur la question de gratuité de décodeur HD, les informations ne sont pas ce que pensent les abonnés, en regardant les publicités de Canal+.

Lydie Gisèle Oko

VISITEZ LE MUSÉE GALÉRIE DU BASSIN DU CONGO

Musée Congo

du Bassin du Congo

du LUNDI à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**
GRAVURES **MUSIQUE**

Le patrimoine de la Tradition et la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sastou Nguesso immeuble les manguières (Mpa) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

AFFAIRES

Inauguration du siège de la BSCA bank à Brazzaville

L'immeuble (R+ 15) bâti en plein cœur de la capitale a été mis en service officiellement, le 10 avril, par le chef de l'Etat congolais, en présence de la vice-présidente de la Banque agricole de Chine, Guo Ningning.

L'ouvrage dont les travaux ont duré deux ans, pour un coût global de trente-cinq milliards de francs CFA, mesure 72m de hauteur. Il compte huit cents postes de travail, un restaurant et une salle de conférence d'une capacité respective de cent cinquante personnes.

C'est un bâtiment intelligent, éligible au prix Luban décerné aux édifices les plus beaux et modernes réalisés par les sociétés chinoises en Chine ou ailleurs, selon le président du conseil d'administration de la Banque sino-congolaise pour l'Afrique



Le président de la République visitant la banque (DR)

(BSCA bank), Roger Rigobert Andely. « Cet immeuble est conforme à la stratégie de développement à long terme de la BSCA bank. En effet, aujourd'hui, ce bâtiment abrite le siège de la banque pour le Congo, demain, il abritera le siège de la banque pour la zone Cémac et après-demain pour toute l'Afrique. Nous misons sur l'Afrique émergente et nous avons construit notre siège continental une fois pour toute », a-t-il indiqué.

La BSCA bank a lancé ses activités en 2015 et ouvert l'an dernier un siège à Pointe-Noire et un autre à Brazzaville où elle construit des agences à Bacongo (marché Total) et Poto-Poto, deuxième et troisième arrondissement. La banque a installé trente distributeurs et guichets automatiques de billets en 2017 contre deux en 2016. Elle prévoit, cette année, l'installation de

cinquante distributeurs supplémentaires. Le nombre d'agents est passé de soixante et onze en 2016 à quatre-vingt-dix en 2017 dont 75% des Congolais. Les ac-

tivités de la banque ont connu un accroissement. Les dépôts de la clientèle ont atteint cent cinq milliards de francs CFA en 2017 contre soixante milliards

Guo Ningning s'entretient avec le président Denis Sassou N'Guesso

La vice-présidente de la Banque agricole de Chine, actionnaire principal de la Banque sino-congolaise pour l'Afrique a exprimé, le 10 avril, au chef de l'Etat congolais, l'engagement de son institution à soutenir les activités de la BSCA.

Après l'inauguration de la Banque sino-congolaise pour l'Afrique (BSCA), la vice-présidente de la Banque agricole de Chine, Guo Ningning, a été reçue en fin de journée par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso à la Résidence du Plateau.

A la sortie de l'audience à laquelle assistaient le ministre des Finances et du Budget, Calixte Nganongo, les principaux dirigeants de la BSCA et les diplomates chinois conduits par l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, l'hôte du chef de l'Etat s'est montrée confiante : « La Banque agricole de Chine mettra tout en œuvre pour accompagner le développement de la BSCA. Notre objectif à terme, est de nous implanter dans la sous-région d'Afrique centrale et sur le reste du continent » a-t-elle déclaré, assurant que la banque prendra le temps nécessaire d'observer l'évolution du climat dans les autres pays et décidera d'y étendre ses activités en connaissance de cause.

Les Dépêches de Brazzaville

RÉGIES FINANCIÈRES

Une assemblée générale extraordinaire pour mettre fin à la crise dans les douanes congolaises

Depuis plus d'une année, les douanes congolaises sont traversées par une profonde crise déclenchée par la fermeture des bureaux de travail de trois directeurs centraux, à savoir le directeur des affaires administratives et financières ; le directeur des enquêtes douanières et le directeur du contrôle des services.

En vue de juguler cette situation qui paralyse le fonctionnement régulier de cette administration des régies financières, un comité de crise dénommé « Action douane groupe » a été mis en place le 9 avril à Brazzaville.

Il est dirigé par l'inspecteur des douanes Anguio Nganguia Engambé et composé des cadres politico-administratifs ; du directeur général des douanes ; des anciens directeurs généraux présents à Brazzaville ; des directeurs centraux anciens et en activité ; des directeurs départementaux ; des bureaux de l'intersyndicale des douanes ; des anciens syndicalistes des douanes.

Ce comité dit de crise a pour missions, entre autres, de convoquer l'assemblée générale extraordinaire dans les plus brefs délais et de prendre toutes les dispositions nécessaires pour la bonne organisation de ces retrouvailles.

La Rédaction

INTERVENTION CONTRE LES SINISTRES

L'Asecna et la sécurité civile congolaise unissent leurs forces

Le protocole d'accord d'assistance mutuelle entre les deux structures a été signé, le 10 avril à Brazzaville, par le directeur général de la Sécurité civile, Albert Ngoto, et le représentant de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (Asecna), Joachim Tchissambou M'Boundou.

La coopération permettra désormais aux services compétents de l'Asecna de venir, en cas de besoin, en renfort des services de la sécurité civile et inversement. L'objectif poursuivi étant d'assurer efficacement la protection des personnes, des biens et de l'environnement en cas de sinistre.

« Depuis bien longtemps, les services de l'Asecna ne sont pas obligés d'intervenir dans les incendies majeurs déclarés en dehors de leurs zones de compétence, la plate-forme aéroportuaire. Cette réalité est désormais du passé

en République du Congo », a déclaré le directeur général de la sécurité civile. «...Les interventions communes diverses aux résultats appréciables vont maintenant s'inscrire dans un cadre juridico-opérationnel, au travers des mécanismes d'alerte,

des procédures d'intervention, avec désignation précise des acteurs et des responsabilités respectives », a-t-il ajouté.

Pour le représentant de l'Asecna, ce protocole définit non seulement les contours de cette coopération en matière d'intervention contre les sinistres, mais constitue aussi un cadre de partage d'expérience. Pour le suivi et l'évaluation des activités qui seront conduites dans le cadre de cette coopération, un comité

en 2016. Les crédits au secteur privé sont passés de vingt-six milliards de francs CFA en 2016 à quatre-vingt-douze milliards en 2017.

Les premiers bénéficiaires de la banque sur l'exercice comptable clos au 31 décembre 2017 sont de 1,7 milliard de francs CFA, après une perte de quatre cent cinquante-deux millions de francs CFA en 2016. « Nous sommes donc en avance sur notre business plan qui prévoyait les premiers bénéficiaires à fin 2018 », a expliqué Roger Rigobert Andely.

De son côté, le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo, a déclaré que « malgré la crise, le système bancaire national est resté généralement résilient et continue de soutenir l'économie ».

Née de l'initiative des présidents Denis Sassou N'Guesso du Congo et Xi Jinping de Chine, la BSCA bank est le onzième établissement bancaire installé au Congo. Elle est détenue à 50% par la Banque agricole de Chine qui occupe le sixième rang mondial. Les actionnaires de la BSCA bank envisagent d'augmenter son capital de cinquante-trois milliards de francs CFA à soixante-treize milliards à la fin 2018.

« La Banque agricole de Chine accorde une importance au développement de la BSCA bank. Elle lui apporte un soutien technique et un appui dans la formation du personnel qualifié. Nous allons soutenir l'augmentation du capital de la BSCA bank », a déclaré Guo Ningning.

Christian Brice Elion

« Depuis bien longtemps, les services de l'Asecna ne sont pas obligés d'intervenir dans les incendies majeurs déclarés en dehors de leurs zones de compétence, la plate-forme aéroportuaire. Cette réalité est désormais du passé en République du Congo »

composé des représentants des différents organismes sera mis en place.

C'est depuis septembre 2017 qu'une commission bipartite composée des experts des deux structures avait été mise en place pour formaliser ce cadre de coopération qui prévoit la possibilité d'organisation des formations et des services conjoints de simulations d'intervention.

Créée en 1959, l'Asecna a déjà apporté en plusieurs circonstances son secours dans plusieurs incidents malheureux ne relevant pas de son champ d'actions, notamment à Brazzaville, Pointe-Noire et Ollombo. L'intervention de ses sapeurs-pompiers a été, par exemple, salutaire pour le Congolais, lors des explosions de Mpila, le 4 mars 2012.

Lopelle Mboussa Gassia

PARUTION

« L'ivoirité et les crises sociopolitiques en Côte d'Ivoire »

Paru aux éditions universitaires européennes, en 2017, l'ouvrage de Séraphin Ngoma est un essai politique et sociologique de quarante-trois pages.

L'auteur tente, à travers son ouvrage, de montrer comment une affaire de nationalité mal interprétée et récupérée par les hommes politiques a divisé les acteurs sociaux ivoiriens et conduit à de graves crises la Côte d'Ivoire, ce pays de l'Afrique de l'ouest et ancienne colonie française.

En effet, écrit Séraphin Ngoma, en introduction : « ...ce livre s'intéresse à la situation de communication de Henri Konan Bédié, de Laurent Gbagbo et d'Alassane Dramane Ouattara pendant l'élection présidentielle de 2010 en vue de cerner les espaces de tension et de réconciliation qui peuvent résulter de différences d'appréhension par ces trois candidats du concept d'ivoirité ». La question essentielle, poursuit l'auteur, est de savoir comment Henri Konan Bédié, Laurent Gbagbo et Alassane Dramane Ouattara se sont chacun positionnés en proposant les éléments d'explication du concept « d'ivoirité » lors de ces consultations présidentielles.

Sur cette interrogation principale, a-t-il renchéri, se greffent les suivantes : quelle est la place que cha-

cun a assignée à l'autre ? Quelle identité dessine tel ou tel acteur à travers ses communications ? Que peut-on dégager des projets et des intentions de ces candidats ?

« Pour répondre à ces questions, nous postulons que l'ivoirité se pose comme paradigme dans la situation de communication de chacun des candidats. Aussi leur conception de l'ivoirité n'est-elle pas la même. Chacun des candidats interprète ce concept avec son système de pertinence. Cependant, leurs visions du monde ont comme dénominateur commun le retour à l'ivoirité culturelle, à la réconciliation et non à l'ivoirité idéologique », peut-on lire à l'introduction de l'ouvrage.

Par ailleurs, en vue de faire toucher du doigt aux lecteurs la perception de l'ivoirité par chaque candidat, l'auteur a inséré, dans son livre, des extraits des interviews réalisées pendant cette période par les trois postulants à l'élection présidentielle.

En tout état de cause, écrit l'auteur, en post face de son livre, l'ivoirité devient désormais une

idéologie dominante en Côte d'Ivoire. Les trois candidats, a-t-il fait relever, ont transformé l'ivoirité politique en ivoirité culturelle. « En se fondant sur cette ivoirité culturelle, la Côte d'Ivoire amorce une marche, bien qu'il y a encore des difficultés, vers son accomplissement, c'est-à-dire le vivre-ensemble qui devient le fondement de la nation ivoirienne. Cette conscience d'appartenance à une nation se manifeste à travers l'ivoirité », a indiqué l'auteur avant de noter que cette redéfinition de l'ivoirité est aujourd'hui une évolution nettement intéressante qui va déboucher sur une grande nation plutôt que sur les clivages et des considérations dégradantes.

Note sur l'auteur

Séraphin Ngoma est enseignant-chercheur en sciences de l'information et de la communication à la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville. Chercheur, membre de l'Association des études Mandé, il a publié de nombreux articles scientifiques dans les revues internationales sur les discours sociaux.

Roger Ngombé

« L'avenir sacrifié de l'étudiant Kayilou » de Nathanaël Makaya Busukila

Le roman paru cette année aux Editions l'Harmattan Congo - Brazzaville raconte l'histoire d'un jeune lycéen qui a pour ambition de réussir à son baccalauréat.

Le jeune Kayilou fréquente un petit lycée situé dans l'un des quartiers reculés de la ville de Betou-bé, capitale de Ntoundé. Ce lycée n'a rien d'attractif par rapport aux autres lycées de la capitale. Cependant, les enseignants ont une mission de bien transmettre les cours aux élèves pour des résultats satisfaisants. Ils les préparent soigneusement en amont. Réussir au baccalauréat étant une priorité aussi bien pour Kayilou que pour tous les autres lycéens qui aspirent à un brillant avenir. En effet, la seule ambition de Kayilou c'est de s'admettre à l'examen d'Etat, le baccalauréat. Le jeune lycéen rêve d'une vie estudiantine afin de mettre fin à son parcours de bas niveau. Il est connu comme studieux et s'applique tous les jours à ses études.

Son désir exaucé, les portes de l'une des facultés de la seule université étatique de son pays lui sont ouvertes. Pour Kayilou et ses collègues, cela est non seulement une fierté mais une charge d'honneur à la fois leurs parents et le petit lycée de quartier. Le jeune Kayilou découvre alors que le mode de fonctionnement ubuesque lui fait vivre des situations absurdes, compromettant ainsi gravement son avenir et celui de ses camarades.

Nathanaël Makaya-Busukila est né au Congo-Brazzaville. Il est actuellement étudiant en master de droit privé à l'Université Marien-Ngouabi. « L'avenir sacrifié de l'étudiant Kayoulou », composé de cent vingt-deux pages, est son tout premier roman.

Rosalie Bindika

OFFRE D'EMPLOI

SERVTEC CONGO recherche

Responsable d'agence Brazzaville

Pour le compte d'un de ses clients, société de renommée Internationale du Secteur de l'industrie:

1. Mission :

Sous la supervision du responsable commercial, votre mission consistera à définir et à mettre en œuvre le suivi de la stratégie commerciale de la société dans la zone dédiée, vous exécuterez toutes les activités de contrôle et la supervision de l'ensemble des opérations incluant la vente, la logistique et la planification du budget de fonctionnement et du publi-promotionnel de votre zone.

2. Votre profil :

- Diplômé de niveau BAC+3 en Gestion commerciale
- Expérience professionnelle de + de 5 ans dans le secteur de la vente et la distribution, au niveau local ou international, expérience forte dans le management et la supervision des opérations de terrain.
- Connaissance en marketing stratégique et développement des ventes
- Bonne élocution et sens de l'organisation.
- Très forte mobilité

3. RESPONSABILITES EXIGÉES et ACQUISES :

Capable de prendre des initiatives au sein de son département, Assure le contrôle des performances des équipes terrain de la société, Propose des stratégies d'amélioration par rapport aux remontées terrain, Garant et responsable des dépenses opérationnelles, Responsable de l'application des différentes procédures opérationnelles au sein de la société, S'assure de la bonne remontée des informations, Forte capacité de leadership.

• Excellente Connaissance de la Langue Française, la maîtrise de l'Anglais sera un atout supplémentaire

• Forte capacité rédactionnelle

• Maîtrise du pack office (Word, Excel, Power Point, Microsoft Project)

• Permis de conduire obligatoire

4. Lieu de Travail : Brazzaville

Veuillez adresser votre Curriculum Vitae ainsi que votre Lettre de Motivation au plus tard avant le 30/04/2018 à l'adresse email suivante: jean-claude.matondo@servtec-congo.com

ou déposer votre Candidature à l'attention de Monsieur Jean-Claude MATONDO, Société SERVTEC, à l'adresse suivante : Immeuble Mucodec

- Face à la CNSS - au 2^e étage -

Boulevard Denis Sassou-Nguesso

Tél : 06.699.10.43

NECROLOGIE

Monique Mayouka, Alexis Bouzimbou, Guy-Régis Bouzimbou, Gabriel Bouzimbou, Jérôme Mapelé et famille ont la profonde douleur d'informer parents, ami(e)s et connaissances du décès de leur mère, la veuve Bouzimbou née Justine Mboussi, survenu le 28 mars à l'hôpital militaire Pierre-Mobengo de Brazzaville des suites d'une maladie. La veillée mortuaire se tient au 104, rue Nkouma à Ouenzé, sur Miadéka. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



- Joachim Biyangui
- Jean-Baptiste Mialebama
- Hommerd Bakakoula

Les enfants Erdia Samba, Laura, Danielle et Nathan annoncent aux amis et connaissances le décès de leur neveu, frère et père Philippe Samba-Samba, docteur en langues vivantes et étrangères à la faculté des lettres et des sciences humaines (UMNG), survenu le dimanche 8 avril 2018 à 19h, au CHU, des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au quartier Madibou, arrêt Faubourg au N° 3 de la rue Loulendo Pierre

Programme des obsèques du colonel de la police Frédéric Eugène Mavoungou

Le préfet du département de la Sangha, Jean Christophe Tchikaya, et les familles Kwedi et Mongo Tshikama annoncent aux parents, amis et connaissances le programme des obsèques de leur fils, frère, le colonel de la police Frédéric Eugène Mavoungou.

Jeudi 12 avril 2018

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de CHU ;

10h30 : honneur militaire à la caserne des sapeurs pompiers ;

14h30 : départ pour l'aéroport international Maya Maya

16h30 : arrivée à l'aéroport A.A. Neto de Pointe-Noire ;

Samedi 14 avril

12h 00 : messe de requiem ;

14h 00 : départ pour le cimetière familial de Bilala

17h00 : fin de la cérémonie.



TRIBUNE LIBRE

Pour un processus de normalisation irréversible dans le Pool

Avant pris part à la parade pour la paix dans le département du Pool, organisée le 7 avril par le ministère des Sports et de l'éducation civique à Kinkala, à l'occasion de la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix proclamée par l'Unesco, l'ambassadeur d'Italie au Congo, Andrea Mazzella, a salué cette initiative qui représente, selon lui, un geste d'attention extraordinaire envers la population du Pool et pour les jeunes en particulier.

Personnellement, j'ai pu participer à cette parade des jeunes cyclistes pour la paix dans le Pool en observant l'enthousiasme du peuple congolais qui a salué tout au long de la route, le passage des cyclistes aux cris de « Vive la paix dans le Pool !!! ».

Je crois que cette initiative, en plus de sa valeur hautement symbolique, est un beau témoignage du rétablissement, tant attendu, de la sécurité dans le département du Pool où l'on remarque, que petit à petit, la population retourne dans les villages situés entre Brazzaville et Kinkala et où la vie reprend normalement, bien évidemment, avec les difficultés que le long abandon a entraînées.

En tant qu'ambassadeur d'Italie au Congo, je souhaite que ce processus de normalisation puisse s'avérer irréversible et qu'il continue d'être soutenu malgré les difficultés économiques et financières que traversent le Congo, par le gouvernement congolais et la communauté internationale tout entière, mais aussi par les organisations non gouvernementales qui ont déjà prouvé leur profonde générosité envers la population du Pool.

Dans ce contexte, la ligue des cyclistes de Brazzaville et la fédération ont voulu faire un geste de haute valeur symbolique en faveur de la paix dans le Pool : quarante jeunes cyclistes, guidés par le président de la ligue, Rufin Bakouetana, sont partis samedi matin du ministère des Sports avec un drapeau arc-en-ciel marqué d'une colombe, symbole de paix, et ont parcouru le trajet Brazzaville jusqu'au poste de péage de Nganga-Lingolo et se sont ensuite dirigés sur la RN1 jusqu'au stade de Kinkala où ils ont été accueillis par le ministre des Sports, le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, les représentants du haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, le maire et le préfet de Kinkala ainsi que par les plus hautes autorités de ce département à qui ils ont remis le drapeau de la paix qui a été hissé dans le stade.

Nous pouvons donc espérer que, dans un proche avenir, même les derniers réfugiés qui ont trouvé abri auprès des édifices gouvernementaux à Kinkala pourront retourner dans leurs villages d'origine pour reprendre une vie normale et que ce retour pourra être favorisé par une attention nouvelle comme celle démontrée par le ministre des Sports avec son geste qui, j'en suis certain, contribuera à promouvoir le parcours vers une paix durable.

Donc pour conclure, samedi dernier, le sport a été encore une fois un vecteur extraordinaire de paix, de développement, de fraternité et de solidarité qui a servi pour consolider la paix dans le Pool. Bien évidemment, le sport est un moyen d'inclure chacun, y compris les réfugiés, dans des dynamiques positives, le sport est un moteur pour l'égalité et l'inclusion en particulier des citoyens les plus défavorisés. Ce vecteur doit, en effet, être accompagné, d'autre part, par les autres interventions, notamment les investissements nécessaires à la reconstruction, à la relance de l'économie agricole (première source de subsistance pour ce département) et pour arriver à garantir l'éducation et les soins médicaux gratuits pour tous.

Andrea Mazzella,
ambassadeur d'Italie au Congo

EDUCATION

Plus de 800 élèves s'imprègnent du Prix des enfants du monde



Les membres du Club des droits de l'enfant se sont entretenus récemment à Brazzaville avec les élèves du collège la Fraternité sur les antivaleurs, leurs droits et devoirs qu'ils doivent défendre pour espérer obtenir le Prix des enfants du monde (PEM) 2018.

L'entretien a eu pour objectif d'éveiller la conscience des enfants concernant leurs droits et devoirs et de favoriser le brassage entre les élèves de différents niveaux pédagogiques. Les notions de démocratie, de viol, de vol et du développement ont, par ailleurs, été abordées. « Nous apportons notre pierre à l'édifice dans la formation des enfants, précisément dans le domaine social. Il nous faut une jeunesse décomplexée, engagée et capable de participer à la construction de notre société », a expliqué Yoanne Milandou, superviseur du club.

Sur le plan mondial, un ambassadeur est élu pour un mandat d'une année, en vue de défendre les droits des enfants. Lors de l'entretien, les membres du Club et les élèves de la Fraternité ont participé au vote. « Cette année, nous avons trois candidats ; Gabriel Mejia Montaya, Rachel Lloyd et Valeriu Nicolae. Toutes ces personnes luttent pour le respect des droits des enfants. Je n'ai jamais vu un tel engouement, les enfants étaient très mobilisés », a indiqué le coordonnateur de cette activité, Corneille Mahanga. « Je suis

Les élèves pendant la sensibilisation (Adiac) très heureuse de découvrir tant de choses sur mes droits. Je me comportais toujours en victime. Maintenant, je suis éclairée et je remercie les membres du PEM, car dès à présent je suis devenue ambassadeur des enfants de mon école et de mon quartier, qui sont souvent victimes de la société, des professeurs ou de leurs parents », a déclaré Gloria Bantoungoudila, élève en classe de 4^e.

Notons que depuis plus de dix ans, le PEM section Congo-Brazzaville est expliqué dans certaines écoles des localités reculées du pays, afin de permettre aux enfants et parents de connaître leurs droits et devoirs.

Rominique Makaya
et Rude Ngoma

LIBRAIRIE LES MANGUIERS



Un **Espace de Vente**
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.










Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



DISPARITION

Jeff Louna s'en est allé

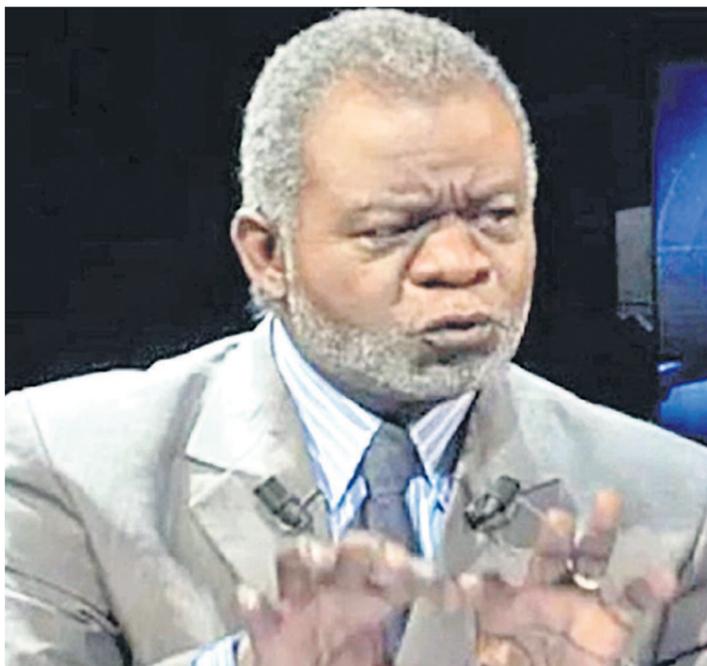
Virtuose de la guitare, auteur compositeur, arrangeur et professeur de musique, l'artiste musicien est décédé le 4 avril, à Amiens en France, à l'âge de 70 ans des suites d'une longue maladie.

Jeff Louna était une icône de la musique congolaise. Virtuose de la guitare, il était aussi un auteur compositeur émérite et professeur de jazz, blues, rock. Sollicité comme directeur artistique par de nombreux musiciens et orchestres pour leurs albums, il a toujours mis son expérience au service de l'art au Congo et en France, pays qui l'a accueilli jusqu'à son dernier souffle.

En effet, c'est à Brazzaville que Jeff Louna fit ses premiers pas en musique en intégrant, comme guitariste, le groupe d'étudiants « *Les mystères Modindo* » dans les années 1970. Parti en France pour ses études universitaires sanctionnées par

un doctorat en biologie, Jeff Louna a créé, en 1973, le célèbre groupe Tao-Tao au Campus d'Amiens qui regroupait des jeunes étudiants des deux Congo, de la Centrafrique, du Gabon, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et du Dahomey (actuel Bénin). Plus tard, il intègre le groupe semi-professionnel « *Cabaret espagnol* » où il côtoie de nombreux artistes français de renom de l'époque avant de rejoindre le groupe de pop, rock'n roll et de variétés « *Les Dauphins* ».

Revenu au pays dans les années 1980, Jeff Louna est sollicité par tous les musiciens car sa notoriété ne cesse de faire le tour du monde. Il sort, en dix ans, près de cinq albums dont le célèbre « *Paulina mineure* ». Malgré son agenda toujours chargé, il parvient à apporter, en tant que directeur artistique, sa touche musicale dans les albums de Ras Kebo, Celi Bitsu, Ok Jazz,



Le guitariste Jeff Louna. Crédit photo «DR» Sheiro...

Nzongo Soul, Brush Walla, Clotaire Douley, Philippe Sita, Boulhos Loupino, Sambadio, Zao, Les Très fâchés, Kosmos Moutouari, Jacques Loubelo, Charles Tchicou et Pembey

En 1984, en compagnie de Biks Bikouta et Bruno Houla, il a créé le groupe africain de jazz fusion baptisé « *Jungle Trio* » de Brazzaville, qui a connu un succès

retentissant dans toute l'Afrique grâce à leur tube « *Jungle Spirit* ». Avec ce groupe, il a fait de nombreux cabarets et participé à de nombreux festivals nationaux et internationaux.

En 1999, Jeff Louna s'est exilé en France. Dans l'hexagone, il s'adonne à nouveau à la musique et anime des conférences en musicologie aux universités d'Amiens, de Toulouse, de Pau... À Amiens où il a résidé, il est sollicité comme directeur artistique par de nombreux artistes et a donné des cours de guitare. Jeff Louna, tout au long de sa carrière d'artiste et de musicien, a touché à tous les styles musicaux. Ce qui a donné une couleur atypique à son style magnifié par son jeu de guitare au carrefour de plusieurs influences musicales en apportant des colorations de jazz dans la rumba congolaise. Adieu Jeff Louna

Hervé Brice Mampouya

SESSION CRIMINELLE DE POINTE-NOIRE

Sept ans de réclusion requis à l'encontre de Tchiloemba Dorcy Joffrey

La peine a été prononcée par Jean Claude Moutissa, président de la session criminelle, à l'occasion du verdict sur l'affaire opposant Darcy Joffrey Tchiloemba à Inès Raïssa Ewondzamba en qualité de sa fille mineure Dorcas Pamela Ebondza Ekasso.



La Cour d'appel de Pointe-Noire

Le verdict de la session criminelle indique que Joffrey Dorcy Tchiloemba est coupable d'avoir enlevé à Pointe-Noire, le 14 juin 2014, la mineure Pamela Dorcas Ebondzo Ekasso, âgée de 5 ans au moment des faits. L'accusé est reconnu aussi coupable d'avoir, dans les mêmes circonstances des temps et des lieux, commis un attentat à la pudeur sur la personne de la mineure Pamela Dorcas Ebondzo Ekasso. Selon la cour et le jury, cet accusé peut bénéficier des circonstances atténuantes mais pas des dispositions bienveillantes de la loi sur les sursis.

Réagissant conformément à ce verdict, Me Alfred Minga, l'un de ses avocats, prévoit de faire un pourvoi en cassation à la Cour suprême. « *Il y a déséquilibre entre les questions qui ont été posées à la cour et les réponses qui ont été données. La cour n'a malheureusement pas accordé de sursis à l'accusé qui bénéficie pourtant des circonstances atténuantes, sept ans de réclusion pour une constitution de partie civile évaluée à un million de francs CFA à payer. C'est totalement déséquilibré* », a-t-il indiqué.

Séverin Ibara

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Dépliants

Cartes de visite

Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

OFFSET

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

MUSIQUE

Niska découvre le pays de ses origines

Le jeune rappeur français, originaire du Congo Brazzaville, a foulé pour la première fois le sol de ses ancêtres où il a livré deux concerts, d'abord le 7 avril à Brazzaville, puis le lendemain à Pointe-Noire. Après ces deux spectacles, l'artiste a donné une conférence de presse dans la ville océane au cours de laquelle il a exprimé son amour pour le Congo.

Pour un premier contact avec le public, Niska, de son vrai nom Stanislas Dinga Pinto, a livré deux concerts exceptionnels dans les deux grandes villes du pays. Ce retour au bercaill lui a fait du bien et permis de puiser dans ses origines. « *Je suis très ravi d'être ici, dans mon pays d'origine, pour deux concerts, le public est accueillant. C'était vraiment chaud, surtout quand ils ont chanté l'hymne national. Le Congo est un pays avec plein d'avenir et l'impossible n'est pas congolais* », a déclaré Niska pendant sa conférence de presse, à la direction départementale d'Airtel, après son concert à Pointe-Noire.

Dans cette ville, l'artiste a livré un spectacle magnifique. Plus d'une heure et demie, Niska a captivé un public venu très nombreux remplir l'auditorium du Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, situé à Mpi-



Niska, en tee-shirt noir, répondant à la presse/ crédit photo Adiac

ta, dans le premier arrondissement. Les Ponténégrins ont pu apprécier le jeune et dynamique artiste qui a su établir un bon contact avec eux pour jouer sa musique et répondre avec un plaisir non dissimulé aux applaudissements prolongés.

Déterminé et passionné par la musique, Niska est considéré aujourd'hui comme l'une des stars de la nouvelle scène musicale française. Son énergie et sa passion pour la musique n'ont pas de limite. Après le Congo,

il s'envolera pour Conakry, en République de Guinée, dans le cadre de sa tournée africaine. Depuis 2015, Niska fait danser dans l'hexagone et en Afrique. Après son featuring avec maître Gims sur « Sapés comme jamais », qui a marqué les esprits en 2016, la nouvelle coqueluche a connu une ascension fulgurante sur la scène du rap français.

En juillet dernier, Niska a mis sur le marché du disque l'un des plus grands tubes de cette année-là, à savoir « Réseaux ».

Le single a, d'ailleurs, été certifié diamant et est resté onze semaines numéro 1 du top singles, accompagnant la sortie de son nouvel album « Commando » qui a été également numéro 1 des ventes pendant quatre semaines consécutives. Aujourd'hui, cet album est certifié disque d'or puis disque de platine.

Fort de ce succès, Niska est devenu un artiste adulé par tous et demandé partout. Et c'est grâce à Airtel Congo, sponsor officiel

de ce spectacle, et Axel Congo, promoteur de l'événement, que Niska a pu rejoindre pour la première fois la République du Congo. Notons que pendant sa conférence de presse, Niska était accompagné de Fabrice Tiachoh, directeur général d'Axel Congo, Moussa Soumbounou, directeur général adjoint du label U live, sa maison de production, et Aymar Koubémba, responsable de la communication à Airtel Congo.

Hugues Prosper Mabonzo

SPORTS DE TRAVAIL

Les équipes mobilisées pour la nouvelle saison

La Ligue départementale de Pointe-Noire a lancé, le 31 mars, dans le cadre de son programme d'activité de la saison sportive 2017-2018, le tournoi qui se déroule en deux disciplines, à savoir le nzango et le football.

Le tournoi de mise en jambes regroupe les hommes et les femmes des adminis-

trations publiques, des sociétés privées et associations. Au nzango, huit équipes y prennent part. Il s'agit d'Avia nzango, AS Louzolo-Amour, le Port autonome de Pointe-Noire, Ilogs, DRTV, MCRTV, Congo-Rep, Digemar. Six équipes de football, notamment Avia, Ilogs, MCRTV, Port autonome, Soco EPC et Digemar ont été

retenues

En match comptant pour la deuxième journée discuté le 8 avril, Congo Rep a battu Digemar (38-36) et le Port autonome de Pointe-Noire s'est imposé par forfait face à MCRTV. Rappelons que lors de la première journée, Avia nzango et AS Louzolo ont fait un match à égalité (40-40), tandis

que Digemar s'est imposé face au Port autonome (36-33). Au football, Port autonome a renversé Ilogs sur la petite marque d'un but à zéro.

Informant ses partenaires sur la suite du programme d'activité, le premier vice-président de la ligue départementale des sports de travail, Safulei Milandou, a annoncé l'organisation, le 29 avril, de la marche continentale sous la supervision de l'Organisation des sports du travail en Afrique (Osta). Cette activité, a-t-il dit, se déroulera simultanément dans les deux grandes villes du Congo, Brazzaville et Pointe-Noire. À l'issue de cette marche, tous les départements prendront le relais pour l'organisation des championnats départementaux afin de distinguer les équipes qui participeront au championnat national prévu pour le mois de mai.

Notons qu'au cours de ces championnats édition 2018, il est prévu l'initiation à FUT-sal et à la pétanque sous l'instruction de l'Osta. Safulei Milandou a, enfin, lancé un appel aux responsables des équipes des administrations publiques et privées, des entreprises et associations qui hésitent encore de se joindre à eux. « *L'échec du championnat national, l'année dernière, n'incombe pas à la ligue. Les équipes qui voudront participer au tournoi peuvent s'engager. La liste reste ouverte* », a-t-il indiqué.

Charlem Léa Legnoki



Un extrait du match Congo Rep vs Digemar «Adiac»

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

Les rencontres de la 14^e journée

Huit matches sont prévus. A Brazzaville, le 11 avril, Patronage recevra La Mancha. Le second match de la journée opposera la Jeunesse Sportive de Poto-Poto à Etoile du Congo. A Pointe-Noire, V. Club sera aux prises avec AC Léopards de Dolisie tandis qu'à Owando, As Otho recevra Nico-Nicoyé. Le 12, Cara sera face à FC Kondzo et Diablos noirs en découvrira avec AS Cheminots.

Cette 14^e journée prendra fin le 13 avril, à Brazzaville. Inter club affrontera Saint-Michel de Ouenzé et Tongo FC jouera contre la Jeunesse Sportive de Talangai.

Rominique Makaya

RENCONTRES LITTÉRAIRES

L'anthologie « Ecrire à Pointe-Noire » présentée à Brazzaville

L'ouvrage a été présenté au public, le 10 avril, à La Librairie Les Dépêches de Brazzaville, par neuf des vingt écrivains dont les textes y sont compilés, parmi lesquels Gabriel Mwènè Okoundji.

Fruit d'une rencontre au sein de la phratrie congolaise, l'anthologie de cent quatre-vingt-quatorze pages a été conçue par plusieurs écrivains sous la direction de Gabriel Mwènè Okoundji et de Caya Makhelé. Elle met en commun, au-delà des clivages de genres, les témoignages que portent sur leur pays et leur environnement les écrivains, les poètes et les conteurs vivant sur le sol de Pointe-Noire, la capitale économique du Congo-Brazzaville.

En effet, comme la littérature est un témoignage destiné à se perpétuer de génération en génération, « Ecrire à Pointe-Noire » se veut être, parmi tant d'autres balises passées et à venir, une empreinte désormais indélébile de la fécondité littéraire congolaise. Quelques écrivains, présents à

la cérémonie, ont expliqué au public les véritables raisons les ayant motivés à apporter leurs contributions à cette œuvre de l'esprit. La plupart d'entre eux ont évoqué le fait que cette anthologie les a aidés à se faire découvrir par le grand public, donc à sortir de l'anonymat.

Parmi les invités, le Pr André Patient Bokiba a salué cette initiative qui complète, selon lui, tant d'autres projets déjà achevés ou en chantier. Par ailleurs, il a été marqué par le titre de cette œuvre qui renvoie à un référent plein de significations, à savoir « Ecrire à Pointe-Noire », lieu mythique plein d'histoires et ville ayant été le berceau de plusieurs écrivains congolais : Jean Baptiste Taty Loutard, Tchicaya U'Tamsi ; Tchitchélé Tchivila ; Aimée Mambou Gnali, etc. Le Pr Bokiba a loué, en outre, le génie d'Okoundji et de Caya, deux initiateurs de ce projet d'anthologie. Interrogé sur l'idée l'ayant conduit à mettre en chantier ce projet, Gabriel Mwènè Okoundji a déclaré : « Tout part de l'invitation, en avril 2016, de Fabienne Bidou, directrice de



Trois des vingt auteurs de l'anthologie

l'Institut français de Pointe-Noire, pour des ateliers littéraires, notamment avec les lycéens, mais également des conférences publiques. C'est lors de ces rencontres que je fais la connaissance des artistes et des écrivains que compte cette ville. Et nous nous sommes reconnus dans l'esprit de la phratrie. A plusieurs reprises, nous avons partagé dialogues, échanges, projets, rêves, inquiétudes. Et l'idée de cette anthologie est venue ».

De plus, d'autres invités à la cé-

réémonie ont reconnu la richesse de la littérature congolaise, après la lecture des extraits de leurs œuvres par les auteurs de cette anthologie. Ils ont exhorté les élèves, étudiants et le grand public à s'intéresser de plus en plus aux œuvres littéraires, rangeant au second rang la tendance effrénée vers les nouvelles technologies de l'information et de la communication, sans pour autant rénier leur importance pour la culture, la formation et l'information de l'homme.

Roger Ngombé

VERNISSAGE

Lebon Chansard Ziavoula dit Zed expose sur les photographies de Brazzaville

Ouverte le 6 avril au Centre culturel russe (CCR), l'exposition intitulée « Couleurs de Brazza » fermera ses portes le 7 mai.

Dans plusieurs villes africaines contemporaines, à Brazzaville particulièrement, les enseignes, les murs des commerces, salons de coiffure, poissonneries, restaurants, et mêmes les pancartes placardées dans les rues portent des visages d'une idole de la musique, d'un illustre professionnel de football ou de personnages mis dans une scène qui invoque le quotidien, dont la représentation tient de l'habileté d'artistes, autant ingénieux que fantaisistes, mêlant, à l'envie, le risible à la provocation dans une esthétique qui ne laisse aucun regard insensible. A la vérité, l'entreprise est un élan publicitaire qui n'a rien de conventionnel et traduit, pour sûr, un bouillonnement culturel qui inscrit une nouvelle identité des arts de rue. C'est un embellissement de l'architecture qui s'écarte des habituelles fresques et graffiti. In fine, les villes africaines, déjà colorées par une forte verdure et les peintures de taxi-autos, prennent une truculence qui frappe même les regards les moins diligents. C'est ce que l'on peut dire de cette ex-



Zed expliquant le contenu de son exposition (Adiac)

position de Lebon Chansard Ziavoula dit Zed.

Pourquoi « Couleurs de Brazza » ? C'est pour montrer une autre façade de la ville à travers des enseignes, a expliqué l'exposant. « En ma qualité de photographe, j'ai voulu montrer ce quotidien au public, j'ai voulu montrer un nouveau regard de l'Afrique. J'ai juste montré ce que les gens ont l'habitude de voir mais qu'ils ne font certainement pas attention, d'où, j'ai pensé ressortir un travail artistique. Ce travail qui s'intitule « Couleurs de Brazza » couvre en réalité toutes les villes africaines. Je l'ai réalisé dans les neuf arrondisse-

ments de la ville », a indiqué Lebon Chansard Ziavoula.

Le même travail sera réalisé au mois de mai, à la biennale de Dakar, et sera intitulé « Couleurs de Dakar ». C'est l'ensemble des travaux de Lebon Chansard qui va faire une monographie sur ces enseignes. Pour le directeur du CCR, Sergey Belyaev, c'est une exposition très spéciale, parce que c'est de la photographie, notamment des photos qui sont faites dans le pays, en général, et dans la ville de Brazzaville, en particulier. « Zed est un auteur qui a beaucoup de mérite pour avoir participé à plusieurs expositions. Cette exposition est une

spécificité du Congo Brazzaville d'avoir d'images de plusieurs immeubles, bâtiments, ... Ce sont des œuvres très somptueuses faites avec beaucoup de talent... C'est la comparaison de l'art imaginaire et de la vie réelle de mon point de vue », a-t-il laissé entendre.

Qui est Lebon Chansard Ziavoula dit Zed ?

Issu d'une famille de photographes amateurs, de son père et de son oncle, Zed est un mystère à travers l'image ! On reconnaît son travail par la sensibilité et la profondeur du message que ses images transmettent à l'âme par le truche-

ment de la vue. Ces œuvres sont un appel à un devoir à la fois de mémoire et de création. Mémoire, à l'instar des « Couleurs de Brazza », l'exposition actuelle qui vise à immortaliser les enseignes peintes à la main de la capitale politique du Congo. Création, car ses collections regorgent une dimension qui fait naître des réflexions autour de l'existence, notamment la mort, la vieillesse...

Son déclin a commencé en 2006 et 2007 lorsqu'il rencontre les photographes Baudouin Mouanda et Lumière Moussala, qui lui permettront de donner à son objectif une trajectoire artistique et journalistique. Il devient alors membre du Collectif Génération Elili en 2010, puis chargé à la communication de ce collectif des photographes congolais.

Lebon Chansard Ziavoula est diplômé en communication documentaire à la faculté des lettres et des sciences humaines de l'université Marien-Ngouabi de Brazzaville. Détenteur de la mention spéciale du jury aux 8e Jeux de la francophonie, à Abidjan en 2017, il a été décoré Chevalier dans l'ordre du mérite congolais par le président de la République du Congo.

Bruno Okokana